



Assemblée Générale Ordinaire

26 juin 2021

PARIS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



Intervenants :

Nathalie PECHALAT, Présidente
Céline MOTHEs, Secrétaire générale
Dominique RABBE, Trésorière générale
Frédérique BLANCON, DTN
Michel ABRAVANEL, président du Conseil fédéral
Stéphane LOUBIERES, Commissaire aux comptes
Stéphanie BOUVIER, vice-présidente
Anthony LEROY, président de la CFOA
Dominique PETIT, présidente du Comité éthique

La réunion est ouverte à 9 heures 05.

Céline MOTHEs – Secrétaire générale

Bonjour à tous. Bienvenue à notre Assemblée générale qui se déroule en visioconférence, comme l'an passé. Nous espérons que ce sera la dernière fois.

58 clubs sont connectés, pour 599 voix. Le quorum est donc atteint.

Cette Assemblée générale est enregistrée, de manière à pouvoir établir ensuite le procès-verbal. Nous vous donnerons la possibilité d'intervenir si vous le souhaitez. Quelques règles sont à respecter. Une petite icône vous permettra de lever la main, ou vous pouvez aussi poser vos questions directement par écrit dans le chat, ce qui est plus simple.

Afin également que tout le monde entende bien les interventions des différents intervenants, je vous demanderai de bien vouloir couper tous vos micros, et de ne les ouvrir que si vous souhaitez prendre la parole.

Les opérations de vote vont également se dérouler à distance. Si vous rencontrez un problème, notre technicien, Jonathan Moriot, ici présent, pourra vous venir en aide. D'ailleurs, je vais lui passer tout de suite la parole, parce que nous allons procéder à une délibération test afin que vous soyez ensuite prêts à voter, et que tout soit bien calé et carré.

(Un vote test est réalisé).

Pour votre bonne compréhension, je vous informe que nous nous trouvons dans la salle de réunion de la Fédération française des Sports de glace, en compagnie de Madame la Présidente, Nathalie Péchalat, Madame Dominique Rabbé, trésorière générale, Monsieur Michel Abravanel, Président du Conseil fédéral, Maître Coline Heintz, du cabinet Racine, Monsieur Sébastien Franchi, du cabinet Cifralex, qui suit nos comptes, Monsieur Stéphane Loubières, qui est commissaire aux comptes. Également avec nous, Soizique Laurent, de la commission de surveillance des opérations de vote. Elle est là pour vérifier que tout se déroule parfaitement dans les règles. Les pouvoirs ont été vérifiés par la commission de

2



surveillance des opérations de vote, présidée par Madame Patricia Scoffier, et composée de Madame Laurent, de Martine Ponsero, de Steve Ollivier, de Thierry Monminoux, et de Marie-Gaëlle Saez. Je vous informe que 11 pouvoirs ont été acceptés. Un est arrivé hors délai, et a donc été refusé. Également avec nous, Monsieur Jérémy Blondin, le manager des opérations de la Fédération.

- Intervention de Mme Valérie Reiningger puis résolution d'un problème technique avec le technicien.

Céline Mothes

Julien Giovanella est notre responsable de la communication interne et digitale, et moi-même, Céline Mothes, secrétaire générale, particulièrement honorée de mener aujourd'hui ma première Assemblée générale. Je vous précise aussi que Frédérique Blancon doit être connectée. Elle nous rejoindra cet après-midi en présentiel.

Résolution 1 : approbation du PV de l'Assemblée générale du 11 octobre 2020

On va pouvoir mettre au vote l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 octobre 2020, qui s'était déroulée en visioconférence.

(Le vote recueille 449 votes pour, 5 contre, 41 abstentions, et 3 « ne se prononce pas ». La résolution est adoptée).

Votants :	72			
Voix totales :	506		Non votés :	8
Voix exprimées :	454		Taux d'abstention :	8,1%
Pour		449 Voix		98,9%

Résolution 2 : Election de deux membres du Conseil fédéral

Céline Mothes

Le point suivant va être extrêmement rapide, puisque nous devons élire deux membres du Conseil fédéral, et nous n'avons reçu aucune candidature parmi le collège des ligues qui était autorisé à présenter des candidats. Il n'y aura donc pas d'élection, et le Conseil fédéral continuera donc à œuvrer dans sa composition actuelle jusqu'à la prochaine Assemblée générale qui se déroulera en juin 2022.

Résolution 3 : Vote du rapport moral

Céline Mothes

Cette année, nous avons fait le choix de bousculer un peu le protocole, puisqu'à la place de deux monologues, nous allons vous proposer un rapport moral croisé.



Nathalie PÉCHALAT – Présidente de la FFSG

Bonjour à tous. Je suis ravie de vous retrouver. Bien sûr, j'aurais aimé vous rencontrer de visu, mais comme vous le savez, les directives gouvernementales nous recommandaient fortement une Assemblée générale à distance, lorsque nous avons tranché il y a deux mois pour pouvoir nous organiser. Nous connaissons tous l'importance de retrouver une situation normale au plus tard à la rentrée scolaire, et il nous a semblé judicieux de suivre ces recommandations pour mettre toutes les chances de notre côté.

Céline Mothes

Avant de vous parler de sport, je vous propose de prendre quelques instants pour nous souvenir de plusieurs personnalités importantes qui nous ont quittés cette année.

Nous allons évoquer le souvenir d'Édith Ballester qui était entraîneur de patinage artistique, qui a mis en place la section sport études à Rouen, et qui a créé dans les années 1980 une compétition de ballet sur glace mondialement reconnue et renommée, qui s'appelait « La Pomme d'or ». Dans les années 90, elle devient CTS, se forme, et ramène le patinage synchronisé en France. Elle crée, avec les dirigeants de l'époque, une grande compétition internationale de patinage synchronisé qui s'appelle la French Cup, également mondialement reconnue et appréciée. Édith a énormément œuvré pour le patinage auprès de bon nombre de patineurs, dont certains sont aujourd'hui devenus entraîneurs. C'était une femme qui savait écouter les autres, qui rassurait ses patineurs, et qui savait leur faire prendre confiance en eux. Depuis sa retraite, elle a gardé un œil bienveillant sur l'évolution du patinage, et ne manquait pas une seule édition de la French Cup. On se souvient vraiment avec beaucoup de plaisir et de bienveillance d'Édith.

Ensuite, nous avons Patrick Boez qui nous a quittés également tragiquement cette année. Il était le Président de la ligue de Saint-Pierre-et-Miquelon. Sa discipline était le curling qui est très pratiqué au Canada, et il animait le club Saint-Pierre métropolitain. Il était breton. Il était ingénieur météorologiste de profession, et de l'avis de tous, c'était un type très sympa, attachant et convivial.

Monsieur Pierre de Lacroix de Lavalette nous a quittés également cette année. Il était licencié au Club olympique de Courbevoie, officiel d'arbitrage honoraire de la Fédération depuis 2014, juge français aux Jeux olympiques de Turin 2006 dans la catégorie couple. Il a participé à deux championnats du monde, un World Team Trophy, trois championnats d'Europe, quatre Four continents, six championnats du Monde junior. Pierre était très investi pour le sport et la fédération. Il est également intervenu comme formateur auprès de



plusieurs générations de juges et d'arbitres fédéraux. Sa fille, Agnès de Lacroix, est elle-même devenue juge de patinage artistique, et exerce encore.

Enfin, Jean-Marie Bouchet qui a obtenu sa première licence à la Fédération en 1995. Il était Président du Curling Club des Contamines-Montjoie de 1999 à 2020. Il était très impliqué dans la vie associative, essentiellement pour le curling et la pétanque hors saison curling Il avait une vie associative et sportive très bien remplie, et il était d'une extrême générosité. Il participait notamment aux Championnats du monde vétérans en Norvège en 2019 pour représenter la France.

Nathalie PÉCHALAT

Merci Céline. La Fédération a beaucoup évolué depuis que la nouvelle équipe dirigeante est en place. Nous avons changé l'image de cette fédération pour la rendre plus moderne, plus éthique, plus collective, plus structurée. Mais si l'image est primordiale, car c'est ce qui donne une identité en un quart de seconde, les valeurs d'une association sont sa force et ce qui lui permet de tenir un cap, d'avoir des fondements solides.

La Fédération est résiliente. Elle a dû se relever après les crises de 2020 (violences sexuelles, juridiques, sanitaires et économiques). Elle a pris des coups, mais a continué de fonctionner et de s'améliorer.

La Fédération est transparente. Nous sommes présents, car nous avons une passion qui nous rassemble. La Fédération est là pour accompagner les licenciés, les clubs, de manière équitable et juste.

La Fédération est exigeante sur le plan de l'éthique, sur la communication, sur l'organisation en elle-même, mais aussi sur le plan de l'écoute et de la bienveillance. Nous sommes là pour poser un cadre, dans le seul but commun de promouvoir nos belles disciplines riches, singulières et complémentaires.

Voici nos axes de travail. Une des missions d'une Fédération est de s'assurer de la conformité éthique et juridique, et de gérer les dossiers des licences. En ces temps particuliers, nous avons dû gérer les crises qui se sont additionnées. Je vous présenterai le plan de relance fédéral post-Covid que nous avons élaboré pour permettre un redémarrage dès la rentrée scolaire. Nous avons continué notre travail de restructuration en interne avec les ressources humaines, et la définition des missions de chacun. Le travail de logistique qui passe essentiellement par l'informatique avec notre référent digital au bureau exécutif, Loïc Cosnuau, avec par exemple la mise en place d'un serveur interne pour le partage des données et leur actualisation.

Nous avons créé des process pour une organisation plus claire des rôles de chacun, et des timings à respecter. Nous tenons à une bonne diffusion des informations en interne à la



Fédération, entre ces élus, ces salariés, ces cadres d'État, mais aussi avec les organes déconcentrés, les coaches et les sportifs de haut niveau.

Concernant les grandes lignes du développement et de la formation, les commissions sportives nationales ont continué à développer les disciplines. Nous avons créé des listes nationales, fédérales et régionales pour un meilleur suivi de nos compétiteurs pour l'ensemble des disciplines, ce qui a permis, dans plusieurs cas, de continuer ou de reprendre l'entraînement selon la volonté et les autorisations accordées des collectivités locales. Nous avons ainsi pu appuyer des dérogations de clubs demandeurs auprès de leurs élus locaux. En gros, c'est passé une fois sur deux. Nous avons mis en place le socle commun, et je reviendrai dessus dans quelques minutes, et mis en place un mémento de tutoriel à destination des entraîneurs. Nous sommes actuellement en train de travailler sur la mise en place de la Commission fédérale des entraîneurs. Céline vous en parlera un petit peu mieux tout à l'heure.

Nous travaillons sur la création d'un certificat de qualification professionnelle, et nous avons cherché à développer la Fédération via un business plan fédéral, car cela n'échappe à personne, les fonds publics diminuent, et il nous faut trouver des ressources financières ailleurs.

Malheureusement, nous avons dû annuler et reporter certains événements fédéraux et internationaux. Pareil, j'y reviendrai en détail un petit peu plus tard. Concernant le sport de haut niveau, nous avons établi une planification croisée interdisciplinaire pour avoir une vision globale de nos athlètes, et pouvoir les regrouper en vue des Jeux olympiques de 2022. Dans le même temps, on a revu le barème des conventions des sportifs de haut niveau pour optimiser l'accompagnement et le structurer selon les besoins et les objectifs personnels.

Et sur la communication et la visibilité, on est d'accord, c'est la partie émergée de l'iceberg, mais c'est primordial pour pouvoir promouvoir nos sports. J'y reviendrai plus en détail tout à l'heure.

Vous avez sous vos yeux l'organigramme du Bureau exécutif qui a lui aussi connu des changements, et je voudrais profiter de ce moment pour remercier chaleureusement Francis Fontanié, qui a œuvré pendant de longues années pour les sports de glace. Francis a été président du Toulouse Club Patinage, vice-président de la Ligue Midi-Pyrénées, avant d'intégrer la Fédération au titre de membre du Conseil fédéral, puis vice-président du Conseil fédéral. Il a ensuite intégré le bureau exécutif de la Fédération, en charge de la formation, et il a été nommé Secrétaire général en 2012. Francis m'a énormément aidée et soutenue lorsque j'ai pris mes fonctions. Son aide a été plus que précieuse, tant sur des dossiers techniques et historiques que sur son approche humaine. Il a dû quitter ses



fonctions pour des raisons personnelles, et je lui suis très, très reconnaissante pour ces nombreux mois de travail partagé.

Aujourd'hui, la Fédération a une nouvelle secrétaire générale, Céline Mothes. Elle était présidente du club d'Asnières Patinage depuis 2018. Elle est en pleine passation de pouvoirs. Ancienne patineuse, elle est licenciée à la Fédération depuis quarante ans. Elle a été juge, membre du bureau exécutif au sein du club de Pessac, et est désormais parmi nous.

Céline MOTHES

Merci Nathalie. J'en profite évidemment pour remercier très chaleureusement Francis Fontanié pour ses bons conseils, sa confiance et son accompagnement pour m'aider à prendre les rênes de ce poste qu'il a occupé avec beaucoup de brio.

Et j'en profite également pour remercier devant vous tous Nathalie Péchalat de m'avoir proposé ce poste très important, ainsi que tous les membres du Bureau exécutif et du Conseil fédéral d'avoir entériné ma nomination.

On enchaîne sur la synthèse depuis la dernière Assemblée générale ordinaire qui s'était déroulée le 11 octobre 2020. Le Bureau exécutif s'est rassemblé exclusivement en visioconférence à sept reprises, avec comme invités systématique Frédérique Blancon, la DTN, et Michel Abravanel, le Président du Conseil fédéral. Le Conseil fédéral, pour sa part, s'est rassemblé à quatre reprises depuis octobre.

Ensuite, sur les ressources humaines, le personnel de la Fédération française, Jérémy Blondin et Julien Giovanella, que je vous ai présentés tout à l'heure, sont respectivement manager des opérations et responsable de la communication interne et digitale. Isabelle Canapa est comptable, Karine Gamard qui est également avec nous aujourd'hui est assistante administrative, et assiste aussi les commissions fédérales.

Jennifer Coline est assistante à la DTN, et s'occupe plus particulièrement des disciplines d'expression et de tout le volet médical. Oriane Gimenez qui est aussi assistante à la DTN, plus particulièrement en charge des disciplines de vitesse et de précision, ainsi que de la formation.

Nathalie Robert et Ludovic Deville sont, pour leur part, détachés à la Direction technique nationale. Nous avons également des stagiaires, à savoir Marine Chaumet qui s'occupe de l'événementiel, Romane Ocholser qui est sur l'audiovisuel, Hugo Desbouis qui est à la recherche technique et scientifique, Gabriel Denis est juriste.

Depuis la dernière AG, nous avons vu passer d'autres stagiaires : Célia Beaubois sur l'événementiel, Antoine Foyot à la DTN, et Noël-Antoine Pierre à la DTN. La dernière nommée,



puisque c'est tout récent, c'est une chargée de mission sur la durabilité, en la personne de Véronique Verrue qui est élue.

On enchaîne sur les prestataires externes avec lesquels la Fédération travaille.

Charles Gueydan est notre référent équipement, notre « Monsieur glace et Monsieur patinoire ». Nous travaillons aussi avec Cyril Savidan qui est au développement territorial et qui nous aide notamment dans la relation avec les institutions.

Ninon Bardel est responsable de la communication externe et des relations presse, le cabinet Racine, avec Bruno Cavalié et Coline Heintz qui est ici présente. Bruno Cavalié est peut-être connecté, ou va nous rejoindre un peu plus tard en visio.

Nous travaillons également avec la société « Comme un poisson dans l'eau », avec Caroline Bocquet.

À noter, deux nouveaux venus cette année, Spartner, notre nouveau voyageur, avec Clara Bussignies qui est notre contact direct. Et également la société Event & Partner qui s'occupe de rechercher des partenaires et des sponsors pour la fédération, avec Arnaud Guilloteau qui est notre contact privilégié chez eux.

La société Eurocom est chargée de fabriquer tous les outils de communication et de les envoyer, et également AMP Visual est en charge de la production télé.

Nathalie PÉCHALAT

La saison 2021 a été abîmée par la crise sanitaire. Le public prioritaire, composé de sportifs de haut niveau, des structures fédérales comme les clubs formateurs, le pôle relève ou le pôle France, ainsi que les personnes en formation, sous prescription médicale ou en situation de handicap, ont pu continuer les entraînements. Il va sans dire qu'une large majorité de licenciés a été à l'arrêt. À la demande du ministère, nous avons produit pas moins de 24 protocoles sanitaires. Le dernier en date ne sera plus d'actualité à partir du 30 juin, date officielle du déconfinement, et de la reprise dite quasi normale. L'annulation et le report des événements fédéraux et internationaux ont été fortement préjudiciables pour la Fédération, car nous avons de fait essuyé une perte de billetterie et de sponsors. Dominique Rabbé y reviendra lors de son rapport financier.

Céline MOTHEs

Nous enchaînons avec le point sur les licences.

Voici le tableau des licences, vous l'avez tous à l'écran. Vous avez l'habitude de ce comparatif qui vous est présenté année après année, donc pas de raison de changer cette méthode qui est extrêmement parlante, et qui nous prouve à quel point la COVID nous a fait mal cette année.

Nous terminons cette saison difficile avec 13 393 licenciés, soit une baisse d'environ 20 % comparé à l'année précédente. Énorme dégringolade également pour les licences



fédérales, où la baisse est proche des 40 %. Si les licences compétitions se maintiennent à peu près, les avenants sont en net recul, plus de la moitié comparé à 2020, ce qui peut éventuellement s'expliquer par l'annulation des compétitions, et le fait souvent que les avenants sont pris un peu plus tard au cours de la saison. Une explication que l'on peut également appliquer aux extensions. Enfin, on notera le relatif maintien des licences kids.

Au niveau de la répartition hommes/femmes, 2 440 hommes pratiquent nos disciplines, et 16 953 femmes. Je n'établirai pas de comparatif concernant nos pratiquants cette année par rapport aux années précédentes, parce que je considère que cette année est vraiment exceptionnelle, et qu'il ne sert à rien de comparer ce qui n'est pas vraiment comparable. Je vous donne quand même quelques chiffres, juste pour que vous les ayez à l'esprit. Les plus de 12 ans sont 10 858, et les moins de 12 ans sont 8 535. 5 069 pratiquants ont plus de 18 ans, et 14 324 ont moins de 18 ans.

Concernant à présent le tableau des disciplines, comme vous pouvez le voir :

patinage artistique 15 102, patinage de vitesse 519, patinage artistique synchronisé, 945, danse sur glace, 4 041. Ballets sur glace, 844, luge, 30, curling 283, bobsleigh, 140, skeleton, 28, et sports extrêmes, 158.

J'arrête là de vous assommer avec des chiffres, et toutes ces statistiques pour... passer à d'autres chiffres, si vous voulez bien.

Nous poursuivons donc avec le tarif des licences, qui reste inchangé pour l'année prochaine, soit 41,46 euros pour les licences fédérales et encadrement, 66,06 euros pour la licence compétition, 24,60 euros pour l'avenant compétition, 20,06 euros pour la licence kids, et 5 euros l'ice pass. Je précise que ces tarifs comprennent l'assurance.

Plusieurs petites nouveautés. En avril dernier, nous avons confié à Marsh un mandat d'étude et de placement par rapport à nos licences, à savoir la responsabilité civile, l'individuel accident, la protection juridique, l'assistance et l'automission. Notre nouveau courtier chez Marsh a interrogé plusieurs assureurs : Generali, MMA, Axa, MAIF, AIG, SMACL, Allianz et Groupama. Sur les assureurs interrogés, deux ont répondu hors délai ou n'ont pas souhaité répondre à l'appel, et trois autres, AIG, Axa, et SMACL ont refusé, parce qu'ils n'avaient pas la possibilité de mobiliser les équipes suffisantes pour pouvoir répondre à cet appel.

Sur les assureurs interrogés, celui qui a répondu dans les délais, qui couvrait absolument tout ce que nous recherchions était le groupe Covéa (MMA, Covéa PJ et Fidelia). Il nous a proposé une offre que nous avons finalement retenue en responsabilité civile, à savoir que les garanties ont été reprises à l'identique par rapport à Generali, y compris sur la responsabilité civile médicale. Sur l'individuel accident, pareil, reprise à l'identique des garanties actuelles. Sur l'assistance, Fidelia n'a pas repris à l'identique les textes d'Europe



Assistance, en revanche, les garanties sont beaucoup plus élevées sur pas mal de choses, et le rapatriement Covid est couvert, ce qui n'était pas le cas à l'époque avec Europe Assistance.

Deux nouveautés qui concernent la protection juridique. La première nouveauté, c'est que Covéa PJ nous a proposé un contrat complémentaire pour couvrir la protection juridique des licenciés victimes de harcèlement moral et/ou sexuel. Et parce que vous êtes de plus en plus nombreux à nous en faire la demande, de plus en plus régulièrement, nous avons ajouté une assistance juridique à destination des clubs, des ligues et des comités départementaux. Cette assistance juridique vous accompagnera en cas de litige. Il vous suffira de composer un numéro de téléphone pour vous entretenir avec cette assistance juridique qui tentera toujours, dans un premier temps, une conciliation à l'amiable avec, le cas échéant, un recours ensuite devant les tribunaux.

On enchaîne avec le certificat médical. Comme vous le savez, il n'est plus obligatoire pour les mineurs qui ne pratiquent pas en compétition. Il est remplacé par un questionnaire médical qui émane du ministère. Point de rappel, car plusieurs d'entre vous m'ont posé la question encore très récemment, si le patineur mineur répond oui à une seule question, il doit obligatoirement être dirigé vers son médecin traitant pour qu'il lui établisse un certificat médical. Pour les majeurs qui pratiquent en compétition, le certificat médical reste évidemment obligatoire. Pour les majeurs qui pratiquent en loisirs, ils n'ont rien à fournir du tout. Vous pouvez toujours leur demander une décharge, mais sachez qu'ils ne sont pas obligés de vous la fournir.

Le dernier point concerne le règlement des affiliations et des licences. C'est le règlement fédéral qui est applicable à toutes les licences. Il est le fruit de nombreuses réunions. Cela a duré quelques heures, pour ne pas dire des heures et des jours, sachant que la première réunion a eu lieu en février 2020. Le travail s'est poursuivi tout au long de la saison. Je tiens à remercier particulièrement Francis Fontanié, Dominique Rabbé, Michel Abravanel, Patricia Scoffier. Loïc Cosnuau et Brigitte Gaspar pour tout le travail fourni sur ce règlement qui est à votre disposition sur le site de la Fédération.

On continue avec les contentieux. Je vais vous faire un état des lieux un peu général.

Un contentieux concerne la fédération nationale de bobsleigh, de skeleton et de luge. Une plainte a été déposée contre cette fédération. Les discussions sont en cours. La conclusion d'un protocole transactionnel est en cours également.

La FFSG contre Michel-Ange Marie-Calixte. Le litige est le recouvrement de créances, et c'est un dossier qui va être présenté et étudié au prochain bureau exécutif de la semaine prochaine, le 1er juillet.



La FFSG contre la scission du Bob luge et Skeleton. Le litige est la demande formulée de créer une fédération propre pour le BLS, et l'état du dossier est le report de la commission ad hoc chargée d'examiner l'opportunité, et la faisabilité juridique, économique et organisationnelle.

La Fédération contre la scission du curling. Le litige concerne la demande formulée pour créer une fédération propre pour le curling, et l'état du dossier est le report de la commission ad hoc exactement comme ce que je viens de vous dire par rapport au BLS.

La Fédération contre Guy Paris. Le litige est une demande d'indemnisation de fin de collaboration. Je ne pourrai pas rentrer dans les détails, parce que c'est une médiation strictement confidentielle. La seule chose que je peux vous dire, c'est que même si nous sommes en possession d'arguments très sérieux justifiant l'opposition que nous avons exprimée aux demandes exorbitantes de Maître Paris, nous recherchons et espérons une solution à l'amiable.

Ensuite, concernant Gilles Beyer, c'est une procédure pénale. La fédération s'est constituée partie civile. Cette constitution de partie civile a été adressée fin janvier 2021, et l'instruction est en cours actuellement. Concernant Sébastien Capelle, même chose, c'est une procédure pénale, et la fédération s'est constituée partie civile depuis fin juin 2020. Le délai d'achèvement est de 18 mois à compter du 11 septembre 2020.

Voilà pour les contentieux.

Nathalie Péchalat

Merci Céline. Concernant la lutte contre les violences, on a reçu 23 fiches de signalement depuis mars 2020, qui concernent au total 13 entraîneurs, quatre dirigeants et six sportifs. Six d'entre elles pour des violences sexuelles, principalement antérieures à 2020, 17 pour des violences physiques ou morales. Trois dossiers ont été traités et clôturés par la référente intégrité, Marie Lech. 13 dossiers ont été transmis au comité éthique, dont 5 qui ont été clôturés. 9 ont été transmis au ministère, et sur ces 9 dossiers, 4 ont été clôturés.

Nos actions au sein de la Fédération. Il y a eu 9 médiations organisées par le comité éthique, 5 conseils ou interventions d'associations de lutte contre les violences, par exemple « Colosse aux pieds d'argile », 4 passages en conseil de discipline. Récemment, j'ai procédé à deux nouvelles saisines de la commission disciplinaire, 7 cartes professionnelles ont été retirées ou suspendues, et la Fédération s'est portée partie civile sur deux dossiers de violences sexuelles. Ce sont les deux dossiers que Céline évoquait dans le tableau des contentieux, Gilles Beyer et Sébastien Capelle.

Pour continuer sur le volet de l'éthique, nous avons tenu à mener des actions via le projet sportif fédéral sur les saisons 2021 et 2022, actions portées par les ligues, les comités départementaux et les clubs.



Des formations techniques, le socle commun et éthique se sont organisés dans les ligues. D'autres ont dû les reporter sur la saison à venir pour cause de Covid. « Colosse aux pieds d'argile » est intervenu à la Fédération pour dispenser une formation à tous les cadres techniques. La sensibilisation des Présidents de clubs, en revanche, a dû être décalée à l'Assemblée générale de 2022, AG qui sera tenue en présentiel. Croisons les doigts pour que la COVID nous laisse enfin tranquilles. La sensibilisation des sportifs de haut niveau aura lieu, quant à elle, lors des regroupements fédéraux. Nous avons une référente intégrité côté élus, Marie Lech. Nous avons désormais aussi une référente intégrité côté DTN. C'est une nouvelle obligation ministérielle, et Frédérique Blancon suit une formation continue.

Je vais vous parler à présent du programme Erasmus + qui est un programme européen soutenant financièrement des actions de développement, telles que la promotion de l'intégrité du sport, la bonne gouvernance, la promotion de la double carrière des athlètes, le développement des activités de volontariat, la tolérance et l'inclusion sociale. Si je vous en parle, c'est que dans le cadre de ce programme, la Fédération candidate afin de porter une action dans la lutte contre les violences dans les sports de glace. À ce titre, nous développons des coopérations internationales avec l'ISU, mais aussi avec des fédérations nationales étrangères, et avec l'association « Colosse aux pieds d'argile » pour les intégrer en tant que partenaire du projet. D'autres collaborations sont également possibles, et en cours de réflexion pour notamment contribuer au plan de développement du patinage de vitesse sur un anneau, par exemple de long-track.

Autre sujet, celui des *releases*. Parmi les process que nous avons mis en place, je vous en parlais tout à l'heure dans la restructuration, pour avoir plus de clarté, on en a créé un sur les demandes de *release*, lorsqu'un patineur souhaite représenter la France ou au contraire quitter la France pour représenter un autre pays. Nous avons nommé un responsable, Fabrice Blondel, et désormais, nous exigeons, de la part de l'athlète demandeur ou des parents, si l'athlète est mineur, une lettre d'intention, ainsi qu'un questionnaire administratif pour ceux qui souhaitent quitter la France. Nous prenons en compte les avis du Président du club d'origine, du responsable de la discipline côté DTN, et du président de la CSN concernée. Ceci permet par exemple de savoir si le départ est conforme au règlement des affiliations et des licences.

Le bureau exécutif peut alors voter en connaissance de cause, *exit* la roulette russe. Bon à savoir, c'est un point qui est excessivement discuté lors des BE. À retenir, chaque demande est singulière,

il n'y a pas de règle stricte. Nous prenons en compte les intentions, comme l'accompagnement financier et humain prodigué par la FFSG, par exemple.

Concernant le développement de nos sports, les commissions sportives nationales ont mis à profit ce temps d'arrêt qui n'en était pas réellement un, puisque toutes ont passé leur temps à organiser, modifier le calendrier pour trouver des solutions qui s'avéraient parfois irréalisables, car rendues interdites par les directives gouvernementales. Malgré tout, le patinage artistique et la danse sur glace ont entrepris un travail d'harmonisation des catégories, avec par exemple une modification du vocabulaire utilisé. Je prends un exemple tout bête, cadets et minimes n'existent plus, car sont devenus la catégorie



novice. Il sera bien sûr continué, lors de la saison à venir. C'est un des dossiers que porte Serge Petetin, notre vice-président. La danse sur glace a enclenché la refonte des danses imposées par rapport à l'ISU. Le patinage synchronisé a créé un format d'équipe à douze patineurs, un format handisport, et organisé et accueilli le seul séminaire ISU de cette saison, qui a été d'ailleurs un succès. Le ballet sur glace a modernisé et structuré ses catégories, et toutes les disciplines d'expression ont travaillé sur le fameux socle commun. Le curling a pu proposer des initiations dans des patinoires partiellement couvertes lors des vacances scolaires de Noël et d'hiver, et s'est structuré via un travail commun avec la CFOA et l'Institut de formation.

Les sports extrêmes ont produit un catalogue de matériel, et nous avons signé, nous, fédération, une convention avec Synergglace pour la production et la commercialisation des tremplins ice cross et de freestyle. Nous avons aussi proposé une convention à l'ATX, leur fédération internationale, pour structurer l'ice cross en français et en anglais. À ce jour, c'est resté sans réponse, mais je les ai relancés hier.

L'ensemble des commissions sportives ont travaillé sur la mise en place des listes nationales, fédérales et régionales. Ce n'est pas simplement pour avoir les dérogations et pouvoir s'entraîner en temps de Covid, mais c'est surtout et principalement pour le suivi de ses compétiteurs.

Un petit focus sur le socle commun. Je vous en parlais tout à l'heure, mais j'aimerais revenir plus précisément dessus. C'est un sujet qui est important, un des sujets principaux de cette rentrée. Il serait effectif à partir du 1^{er} septembre 2021, et je voulais vous rappeler les objectifs de ce nouveau format de compétition uniquement pour nos licenciés de moins de 10 ans, et n'ayant pas la préliminaire. C'est vraiment pour nos débutants.

Cela concerne toutes les disciplines d'expression. Pour les patineurs artistiques, cela permettra d'améliorer la précision, le contrôle, l'écoute médicale, le rythme, l'interprétation et l'expression scénique. Pour les danseurs sur glace, cela permettra d'améliorer l'explosivité, la propulsion, les rotations. Ils vont gagner en assurance et en indépendance pour les solos, et ils apprendront des nouveaux pas, par exemple la boucle. Pour l'ensemble des disciplines d'expression, les patineurs pourront mieux utiliser les énergies, et auront la possibilité de se réaliser dans leur discipline préférée. Et s'ils veulent atteindre le haut niveau, ils en auront les bases essentielles.

D'un point de vue plus large, nous voulons, de cette manière être plus performants sur l'échiquier mondial. Depuis le nouveau système de jugement, que nous appelons nouveau (même s'il remonte à 2003), les autres pays ont adapté leurs apprentissages. C'est notre tour, et je pense qu'il est plus que l'heure. Ça permettra aux entraîneurs, et ça, c'est un point qui est très important, et aux clubs, de collaborer, de s'entraider, de nouer des liens, et de respecter les singularités de chaque discipline.

Nous proposerons ainsi une offre globale dans les territoires où il n'y a pas toutes les disciplines et pour les parents, et c'est important d'y penser, ils pourront accéder à des compétitions sans avoir à traverser la France. C'est à la fois économique, c'est un gain de temps et c'est écoresponsable.

Alors oui, ce n'est pas simple d'évoluer, de changer les habitudes, mais je pense qu'avec les bonnes raisons et la bonne volonté de tous, nous y arriverons. Ce ne sera peut-être pas parfait au commencement, mais au moins, nous aurons une marge de progression. En tout cas, c'est gagnant sur toutes les lignes. Pour ce faire, on va vous accompagner, ne vous inquiétez pas. Les



entraîneurs, lors des formations techniques et éthiques organisées par les ligues, et via un mémento des sports de glace qui va proposer des tutoriels en ligne pour chaque entraîneur qui possède sa carte professionnelle.

Nous avons voulu mettre l'accent sur le socle commun pour que chaque entraîneur qui n'a pas encore pu bénéficier de la formation sur le terrain puisse avoir des informations et des conseils nécessaires à la mise en place de ce socle. Actuellement, il y a 200 vidéos montées, dont onze qui concernent le socle commun, six pour les sauts simples, deux pour les patterns, et trois pour les pirouettes qui sont en cours et livrées en juillet.

Aujourd'hui, il est développé sur trois disciplines, la danse sur glace, le patinage artistique et le package de vitesse, mais nous avons l'objectif, à long terme, de le décliner pour l'ensemble de nos disciplines. Voici une présentation plus parlante, plus visuelle.

(Problème technique).

Céline MOTHES

Je vais en profiter, parce qu'il y a eu trois questions qui ont été posées dans le *tchat*, le temps que la technique se mette en place, concernant le certificat médical. Franck Méline nous demande, pour les certificats compétition adultes, s'il y a toujours la validité des trois ans. La réponse est oui.

Christine Fous de Saint-Étienne nous demande si, pour les mineurs ou compétiteurs, il faut un certificat médical. La réponse est oui. Dès que vous entendez ou que vous lisez compétition, c'est égal systématiquement à certificat médical.

On a une question de Nathalie Rivière, qui est dans la lignée des questions précédentes. « Pour les adultes qui ne pratiquent pas en compétition, lors de la prise de licence, il est tout de même demandé de répondre par la négative au questionnaire de santé réservé aux mineurs, et c'est ambigu ». Je pense que c'est une case à cocher pour éliminer le fait que ce soit éventuellement un mineur. C'est simplement pour cette raison-là que cela a été placé. *(Diffusion d'une vidéo).*

Céline MOTHES

Merci. J'ai une autre question toujours sur le certificat médical, de Sébastien Télémaque qui nous dit : « Vous dites que le certificat médical est obligatoire pour tout mineur pratiquant en compétition ». Oui, le certificat médical est obligatoire pour tout mineur. Y a-t-il d'autres questions sur le certificat médical ? Non, il n'y en a pas d'autres, donc on avance.

On passe aux commissions sportives nationales. Vous les connaissez, ce sont toujours les mêmes. Évidemment, la commission médicale et la CFOA, la Commission fédérale des officiels d'arbitrage, le comité éthique qui est une commission « nouvelle ». La commission disciplinaire et un nouveau qu'on a placé ici, mais je vais vous en dire quelques mots.

Cette Commission fédérale des entraîneurs n'existe pas encore vraiment, mais est en réflexion. C'est Serge Petetin qui est en charge de mener à bien ce dossier. Je vais vous parler un peu du principe général de cette commission fédérale des entraîneurs. Nous sommes partis du constat que les entraîneurs de nos disciplines n'avaient pas d'organe pour les représenter devant la Fédération. Il nous a semblé bon de créer ces liens. Cette commission fédérale sera composée de deux strates, un bureau qui fera le lien entre la DTN et le bureau exécutif pour traiter des sujets transversaux concernant l'ensemble des disciplines. Chaque discipline aura un représentant propre qui aura pour mission de



travailler avec les commissions sportives nationales sur des aspects propres à sa discipline, principalement réglementaires. En tout cas, ces représentants seront membres de droit de cette Commission fédérale des entraîneurs. Actuellement, une équipe est en train d'être constituée et la Commission fédérale des entraîneurs sera effective et opérationnelle une fois qu'elle aura été présentée devant le Conseil fédéral, à savoir à la rentrée prochaine.

Nathalie PÉCHALAT

J'ai un message de Frédérique Blancon qui nous dit qu'il n'y a pas besoin de certificat médical pour les mineurs compétitions.

Céline MOTHEs

Pardon.

Frédérique BLANCON

Le certificat médical pour les mineurs intervient s'il y a une réponse négative au questionnaire qui leur est envoyé. S'ils ne cochent pas tous les « oui », s'il y a une réponse négative, alors là, il faudra fournir un certificat médical. Sinon, il n'y a pas besoin.

Céline MOTHEs

C'est effectivement ce que j'ai dit au début de mon intervention, mais après, j'ai commis une erreur sur la réponse à Sébastien Télémaque, et je m'en excuse. Du coup, je pense que c'est clair cette fois-ci. C'est vrai que c'est vraiment différent et nouveau, donc il n'y a pas de souci, n'hésitez pas à demander, vous faites bien de le faire.

Nathalie PÉCHALAT

Merci Frédérique. Je vais enchaîner sur la formation. Nous réactualisons le contenu du BF1 pour qu'il entre en vigueur dès la rentrée, et nous sommes en création d'un CQP (Certificat de qualification professionnelle) Sports de glace qui devrait voir le jour en 2023. Pour ce faire, un travail collaboratif se fera entre l'Institut de formation, la fameuse Commission fédérale des entraîneurs et les CSN. L'objectif est de pouvoir proposer des initiations découvertes ou ouvrir de nouvelles sections, de proposer une continuité des BF 1, BF 2 avant le BPJEPS, et de développer et structurer les disciplines émergentes.

Concernant le diplôme d'État jeunesse, éducation populaire et sport, le cursus sportif de haut niveau est en cours de finalisation, et un cursus classique, quant à lui, débutera à la rentrée. Nous travaillons également sur un diplôme d'État supérieur pour 2023. Cela nous permettra de structurer la pratique du haut niveau au sein des clubs. Nous avons fait ces choix pour répondre à la demande des clubs, pour faciliter la formation, pour favoriser l'employabilité, et pour professionnaliser nos clubs. Au niveau de la détection, on va réactiver le processus dès la rentrée. Il avait été mis en sommeil avec la Covid. Frédérique Blancon vous en dira plus lors de sa présentation, mais sachez que le cycle de détection se fera sur deux ans à l'échelle locale, puis à l'échelle des ligues ou des départements, pour finir à l'échelle nationale.

C'est une *slide* à laquelle je tiens particulièrement. J'ai relancé les relations avec le mouvement sportif, renoué avec le CNOsF, avec le Ministère des Sports, et avec l'Agence



nationale des Sports. Sachez que je participe à toutes les réunions qui sont proposées aux Présidents de fédérations, et que je favorise les discussions ciblées en tête à tête avec mes homologues ou les représentants des instances nationales, parfois accompagnée de ma Directrice technique nationale, Frédérique Blancon.

La FFSG est en lien constant avec les fédérations internationales de qui nous dépendons, l'ISU, la WCF, l'IBSF, la FILE et l'ATX, pour des sujets de structuration, de sélection, d'organisation d'événements et/ou des sujets politiques selon les problématiques que nous rencontrons ou les pistes de travail que nous empruntons.

Pareil, on a dû renouer avec l'Association nationale des élus chargés du sport, car elle n'avait pas entendu parler de la Fédération française des sports de glace depuis des années. C'est particulièrement important dans l'organisation de nos événements, mais aussi pour le développement de nos équipements. C'est vraiment la nouveauté. Je ne pensais pas, ça ne devrait pas être une nouveauté, mais ça l'est. C'est très chronophage, mais c'est très intéressant.

Grâce à ces relations institutionnelles, nous avons constitué des groupes de travail interfédération française. Là encore, c'est totalement nouveau. Par exemple, avec la fédération de danse, la

fédération de gym ou la fédération de natation, nous avons créé un groupe de travail autour des problématiques liées au sport artistique. Les sujets évoqués sont par exemple le jugement humain, les systèmes de notation et la Sacem.

La Sacem est un gros dossier qu'on va devoir régler, car à ce jour, seulement un quart des clubs payent leurs redevances. Forcément, la Sacem nous est tombée dessus...

Avec la Fédération de hockey sur glace, et la fédération de ski, nous avons créé un groupe de sports d'hiver pour faire entendre nos voix concernant le projet de loi sport et société. Nous avons un timing, nous, sports d'hiver, qui est en complet décalage avec les sports d'été. Nous sommes minoritaires, et donc forcément, nous devons nous concerter pour être plus forts et pour être écoutés.

Avec la Fédération française de hockey sur glace, on ne va pas se mentir, nous serons toujours confrontés à des problématiques de partage des heures de glace, mais nous ne devons pas entrer en guerre avec cette fédération, car nous avons énormément de sujets où la bonne entente est bénéfique et nécessaire. L'organisation des événements pour s'entendre sur le calendrier, c'est ce que nous avons dû faire pour planifier les championnats de France Élite qui auront lieu en décembre 2022. D'ailleurs, on a dû le faire aussi pour les championnats de France Élite 2020, et la bonne entente facilite grandement les échanges. Mais aussi le développement de nos infrastructures, en intégrant le Syndicat national des patinoires, le SNP, nous avons un groupe de travail qui nous permet là encore d'être audibles.

Vous l'aurez compris, il est primordial à mes yeux d'avoir réactivé la communication institutionnelle, de faire porter la voix de la FFSG auprès de nos fédérations internationales, mais surtout auprès du mouvement sportif français, auprès des instances avec qui nous devons travailler. Si nous voulons peser, nous, les sports de glace, sur les territoires.



Céline MOTHEs

Merci Nathalie. On vous présente maintenant cette carte qui concerne les équipements. Vous voyez apparaître en bleu les projets de création de nouvelles patinoires, à savoir Saint-Priest, Chamonix, Saint-Étienne et Orléans, sur lesquelles la Fédération, et en particulier notre responsable équipements, Charles Gueydan, est très impliqué. Nous le sommes également pour les projets de rénovation, sur toutes les difficultés concernant l'exploitation, comme à Saint-Ouen, Troyes, Villard-de-Lans, ou Toulon. Par exemple, à Saint-Ouen, on est en négociation pour installer la patinoire mobile. Et d'autre part, sachez qu'il y a des prises de contact qui ont été faites avec notamment les stations de ski, pour tenter de développer des pistes d'entraînement d'ice cross, ainsi que des halles de curling.

Nathalie PECHALAT

Comme vous vous en doutez, en pleine crise économique, la période n'est pas propice aux partenariats. Malgré tout, depuis mars 2020, nous avons un nouvel équipementier officiel Skidress, mais aussi deux fournisseurs officiels, Skate Dump pour les combinaisons de vitesse, et HLD pour du matériel bottines et lames pour l'artistique et la danse. Donc en fait, tous les logos encadrés sont des nouveaux partenaires de la Fédération Française des Sports de Glace.

Depuis 2020, nous avons acté un véritable partenariat avec Patinage Magazine, l'échange de photos, de visibilité ou autres actions de communication. Et nous avons remporté l'appel à projets « Performance pour elle » de la FDJ, en 2020, pour le bob à deux féminin, et fait exceptionnel, en 2021, pour le relais féminin de short-track. Exceptionnel, car cela n'était jamais arrivé à aucune autre fédération de remporter ce prix sur deux années consécutives. Généralement, la FDJ aime bien dispatcher ses sous. Avec Event & Partner, représenté par Arnaud Guilloteau, nous avons retravaillé et restructuré toute l'offre de partenariat de la Fédération afin d'aller chercher de nouvelles entreprises.

Concernant les événements, comme je vous le disais, nous avons passé l'année Covid à nous adapter, à préparer des événements pour finalement les annuler, les reporter ou les transformer. Seules les compétitions avec le fameux public prioritaire ont pu avoir lieu sous un format adapté. À noter, pour la saison 2021-2022, nous allons finalement organiser pas un, mais deux Grands prix juniors à Courchevel, fin août. Nous avons un accord oral d'Épinal pour l'organisation des Masters. En pleines élections départementales régionales, on a un petit peu de mal à signer cette convention. Le Trophée de Nice et la French Cup sont inscrits sur le calendrier de l'ISU, et la French Cup fait partie, cette année, de la Challenger Series. Elle aura aussi à accueillir le fameux test du patinage synchro sur le format de douze patineurs. Ils ne sont que deux à avoir été sélectionnés par l'ISU.

Cette année, les élites auront lieu à Cergy, et nous avons été sélectionnés par l'ISU pour organiser le Mondial de patinage artistique synchronisé junior en 2023.

Nous sommes candidats pour l'organisation de la finale des Grands Prix 2023, et soutenus par les six pays organisateurs des grands prix. Nous avons un accord de principe pour les élites 2022 à Rouen. Comme vous vous en doutez, nos équipes se projettent d'ores et déjà sur la saison à venir, qui s'annonce dense, avec en point d'orgue, les championnats du monde de patinage artistique et de danse sur glace, à Montpellier, en mars 2022.



J'ai le plaisir de vous dévoiler le visuel de l'affiche de ce mondial. La visite de l'inspection s'est terminée hier. On a été auditionné par l'ISU. On a dû rendre des comptes, ça a duré toute la semaine, et nous sommes heureux, car nous avons recueilli les félicitations de la Fédération internationale. Le responsable, Wiland, est visiblement heureux de travailler avec une équipe jeune, dynamique et créative. Comme c'est rare, je préfère le souligner. Il y a énormément de travail jusqu'au jour J, il y en aura encore plus pendant la semaine de compétition, mais l'équipe est motivée et travailleuse, et nous avons reçu un excellent accueil des clubs de Montpellier, de la ligue. Je suis vraiment optimiste.

Concernant la communication externe à année spéciale, communication spéciale, adaptée en tout cas. Sur une saison normale, la relation avec les médias se fait 80 % autour du sportif, et 20 % sur les sujets institutionnels et de crise. Cette année, il s'est inévitablement produit l'inverse. Les violences sexuelles, les élections, la crise Covid, les attaques diverses et variées. Je ne développe pas plus. Ensuite, l'objectif principal a été de renouer le lien avec les médias. On ne va pas se mentir, on partait de très loin, car il n'y avait aucune considération pour les journalistes, et leurs attentes n'étaient pas du tout prises en compte. Une enquête de terrain a donc été faite auprès des principaux médias nationaux et régionaux. Tout au long de l'année, la relation média nécessite des prises de parole à travers l'envoi de communiqués de presse ou directement auprès des journalistes. Un sujet sur les sports de glace fait rarement partie des prévisions rédactionnelles. Il faut donc faire un lobby constant pour espérer avoir des retombées. Les médailles ou les angles sociétaux forts sont indispensables pour avoir de la visibilité. Pour toute interview, nous avons mis en place un accompagnement pour les athlètes, pour les membres de la DTN ou pour moi-même. Ça a été vraiment chouette, parce qu'on a pu tous bénéficier de conseils et d'éléments de langage pendant les différentes prises de parole. Cela en va de la crédibilité, de la cohésion et de la cohérence de notre fédération.

La communication externe, c'est aussi faire le lien avec les services presse et communication de tout le mouvement sportif. Voici un aperçu des principaux médias que nous avons touchés cette saison. Ce n'est qu'un aperçu, bien sûr, puisque nous avons eu plus de 300 retombées presse écrite et web, et diverses interviews en téléradio, dont des sujets qualitatifs autour de nos champions. Les relations presse sont aussi des coups médiatiques montés de A à Z, en collaboration avec des journalistes. Pour exemple, les unes de *L'Équipe* et de *L'Équipe magazine*, avec à l'intérieur cinq pages sur les filles du bobsleigh. La une du *Magazine des sportifs* avec 11 pages dédiées à la Fédération.

Si la communication externe est importante, évidemment, la communication interne et digitale est très importante également. Elle nous permet d'échanger avec vous et, de manière générale, de

donner de la visibilité à notre fédération. Le travail qui a été effectué, et qui est effectué au quotidien, ce sont des échanges évidemment avec toutes les agences de graphisme, les partenaires et les prestataires externes. Il y a évidemment la gestion du nouveau site de la fédération avec le suivi de la mise en forme, la création de contenus, la mise à jour quotidienne du site. Il y a aussi la mise en adéquation de la FFSG TV, à savoir la refonte totale de cette FFSG TV, la mise à niveau avec la refonte des logos et des images. Il y a un travail aussi qui est effectué sur les outils de communication, sur la visibilité, donc création,



envoi et mise en œuvre de tout cela. La mise à jour de toute la documentation fédérale, et la création de nouveaux contenus, et la création du site Agora pour les officiels d'arbitrage, qui est en cours.

Nous avons fait évoluer les réseaux sociaux existants de la Fédération, à savoir Instagram, Facebook, Twitter, en leur donnant un nouveau positionnement, plus de modernité, plus de réactivité et la mise en avant de toutes les disciplines à travers des rubriques récurrentes et dédiées. La Fédération est maintenant présente sur des réseaux plus professionnels que sont LinkedIn pour l'image de la Fédération, et la recherche de partenariat. C'est extrêmement important.

Nous sommes présents également sur beIN Sports pour asseoir notre appartenance au mouvement sportif. Et vous, clubs, vous avez besoin aussi d'être présents pour pouvoir avoir toutes les informations concernant la carte passerelle, le pass'sport, et bien d'autres Webinaires en ligne.

Toujours dans l'objectif de se moderniser, et de toucher un public plus jeune, nous lancerons le TikTok de la Fédération dans le cadre des mondiaux 2022. C'est prévu pour le début 2022.

Un peu de sport de haut niveau, parce que malgré cette année excessivement compliquée, nous avons décroché des médailles, et c'est important de le souligner, et de s'en réjouir. Félicitations à Gwendoline Daudet, Tiffany Huot-Marchand, Aurélie Lévêque, Aurélie Monvoisin, et Cloé Ollivier qui ont gagné pas moins que la médaille d'or aux championnats d'Europe en relais féminin. Et ça, c'est absolument génial, puisque c'est le premier titre de l'histoire pour une équipe de short-track. Quand on a de quoi se réjouir, il faut le faire, et féliciter tous ceux qui œuvrent à cette réussite. Donc une année compliquée, mais des médailles historiques ont été décrochées par nos short-trackeuses, la première, la médaille d'or aux Championnats d'Europe. Bravo à Gwendoline Daudet, Tiffany Huot-Marchand, Aurélie Lévêque, Aurélie Monvoisin, et Cloé Ollivier ou au marchand Aurélie Lévêque, Aurélie Monvoisin et Cloé Olivier. Bravo aussi pour la médaille d'argent que vous avez décrochée lors des Championnats du monde, toujours en relais féminin. C'est le second podium mondial dans l'histoire du relais féminin français. Les filles ont également brillé dans leur bob, Margot Boch, Madison Stringer, Carla Sénéchal. Bravo, c'est le premier titre mondial de l'histoire du bob féminin en France. Bravo à toute l'équipe pour leur réussite.

Je tenais également à faire un focus sur les résultats de l'ice cross avec Théo Richalet-Chaudeur, et Léo Kélékis, respectivement champion et vice-champion du monde junior. Là encore, une première, c'est le premier titre mondial pour notre pays dans cette discipline. Bravo à eux, bravo à toute l'équipe qui les a entourés depuis leur premier pas sur la glace jusqu'à aujourd'hui,

Le patinage artistique et la danse sur glace ont vu leur championnat d'Europe et leur championnat du monde junior annulés. En revanche, les championnats du monde se sont tenus, et ont permis à la catégorie hommes et danse l'obtention d'un quota chacun pour les JO, et aux mondiaux évidemment de 2022. Les filles et les couples iront, quant à eux, se battre fin septembre au trophée Nebelhorn à Oberstdorf, en Allemagne, pour décrocher, on l'espère, leur quota.

L'équipe de France est allée au Japon dans une bonne ambiance, toujours très festive, et a terminé cinquième nation. Nous n'avons pas eu la chance de voir Gabriella et Guillaume



depuis les championnats d'Europe de fin janvier 2020. Ils ont fait le choix d'une saison blanche, pour se focaliser sur leur objectif principal, l'or olympique. Aujourd'hui, ils vous offrent la primeur de leur nouveau programme libre. Pour ceux qui s'inquiètent de l'état de forme de Gabriella et Guillaume, sachez qu'ils se sont mis dès janvier activement sur la création de leurs deux nouveaux programmes : programme court sur les danses de rue. Pour le programme long, ils ont choisi un

tango. Ils ont une équipe d'experts qui les accompagnent au quotidien. Vous vous doutez bien, les entraîneurs, les chorégraphes, mais aussi nos officiels d'arbitrage qui sont en lien permanent avec eux pour les conseiller au mieux quant au niveau technique, au malus, au bonus. On met toutes les chances de notre côté. Et puis ils ont aussi une équipe d'experts en préparation mentale. Ils font diverses activités qui leur permettent de ne laisser aucune brèche pour que des concurrents puissent s'engouffrer et leur voler la vedette.

Sachez par ailleurs que la Commission des Grands prix se tiendra en début de semaine prochaine, entre les six pays organisateurs et l'ISU. On vous annoncera rapidement le calendrier.

(Diffusion d'une vidéo).

On a terminé avec quelques notes de poésie. J'ai essayé d'être la plus concise possible pour vous résumer le travail accompli par mes équipes. Sachez que nous avons trouvé un bon fonctionnement qui nous permet de travailler efficacement et collectivement, c'est très important. J'ai mis à chaque fois le nom du responsable de chaque diaporama pour vous montrer que nous sommes nombreux à chaque fois à pouvoir donner notre expertise. Sachez que nous serons prêts sur tous les rendez-vous auxquels nous sommes attendus. On continue, ensemble, en interne, avec vous, évidemment. On est là dans le même but commun qui est la réussite et le développement de nos disciplines. Vraiment, merci pour votre attention, et j'espère vous rencontrer physiquement très prochainement.

Céline MOTHES

On l'espère tous. Merci Nathalie. Merci pour votre attention. On va pouvoir mettre le rapport moral au vote.

(Le vote est ouvert).

Pendant que vous votez, on va peut-être répondre à une question qui nous était posée concernant le lancement de TikTok. Élisabeth Collemare de Colombes se demande pourquoi attendre janvier 2022 pour lancer TikTok. Il aurait été mieux peut-être de le lancer à la reprise.

Nathalie PÉCHALAT

L'idée était vraiment de le lancer à une date proche du mondial pour favoriser justement l'essor.

Julien GIOVANELLA

Bonjour à tous. L'idée était de le lancer, comme le dit Nathalie, à l'approche du mondial, pour favoriser l'essor du public, la valorisation du public et son intérêt pour les championnats du monde. Il y aura aussi lancer une petite surprise. Mais on va garder le secret pour le moment.



Nathalie PÉCHALAT

Je vais donner des indices. On va s'entourer d'une équipe d'animation pour avoir du divertissement lors de ce mondial, et c'est cette équipe d'animation qui va pouvoir nous donner une porte d'entrée sur les réseaux TikTok. Ils ont déjà une grosse communauté, donc on va se servir de ça pour asseoir notre communauté sports de glace, et c'était important qu'on le fasse bien, et avec tout de suite un impact fort dès le lancement. Si on le fait pendant l'été, quelque part, on passe à côté, parce qu'on n'a pas cette équipe d'animation qui sont des professionnels des réseaux sociaux qui vont pouvoir lancer l'objet.

Élisabeth COLLEMARE

On connaît la difficulté des sports de glace actuellement. Pour la reprise, cela aurait été un moyen de promotion facile pour inciter les jeunes à venir voir ce qu'il se passe. Je prends un exemple tout simple, on a fait une vidéo qu'on a postée il n'y a même pas 48 heures sur TikTok, on en est à 150 000 vues. Ça aurait peut-être été un moyen d'attirer des jeunes.

Nathalie PÉCHALAT

Évidemment, on avait mis ça sur la table, je ne vous le cache pas. Quand est-ce qu'on lance TikTok ? J'avais pensé, comme vous, le mettre cet été, mais avec le responsable de la communication, Julien Giovanella, et surtout Ninon Bardel qui s'occupe de la communication externe, ça a été un choix stratégique. Tout à l'heure, je vous présenterai le plan de relance post-Covid, et vous verrez qu'on a voulu prioriser. En fait, si on se met partout un petit peu, ça ne fonctionne pas. On a vraiment construit un plan cohérent. Je vous le présenterai tout à l'heure. Le TikTok interviendra sur la deuxième vague de relance début 2022. On a prévu un calendrier pour que tout au long de la saison, on ait de la matière, et une communication qui reste. Si on met tout au même moment, notre expertise, c'est qu'on va se perdre et on ne va pas prolonger et tirer profit du moment où on va parler de la fédération.

Julien GIOVANELLA

Pour être tout à fait transparent, on n'avait pas la possibilité de lancer TikTok à ce moment-là, parce qu'on n'avait pas les ressources nécessaires en interne. Nathalie parlait tout à l'heure des experts qui vont intervenir pour lancer TikTok, ils ne sont pas disponibles à ce moment-là, ils seront disponibles à la rentrée de janvier. C'est pour ça aussi qu'on ne l'a pas lancé, parce que si on lance TikTok et qu'on n'arrive pas à fournir du contenu suffisamment pertinent, on n'aura pas de retombées derrière. Ce sont les raisons essentielles.

Céline MOTHES

Merci pour ces explications. Du coup, vous avez eu largement le temps de voter le rapport moral.



Votants :	77			
Voix totales :	541		Non votés :	87
Voix exprimées :	402		Taux d'abstention :	8,7%
Pour		402 Voix		100,0%

Le rapport moral est adopté à l'unanimité. Merci de votre confiance.

Nathalie PÉCHALAT

Merci beaucoup.

Céline MOTHEs

On enchaîne. On a quelques minutes de retard, à peine une dizaine de minutes. On va transférer le micro à notre trésorière générale pour le moment important, les finances.

Résolution 4 : le quitus financier

Dominique RABBÉ

Il appartient au trésorier de vous présenter les comptes, qu'ils soient bons ou moins bons, et pour cette année, vous n'en serez probablement pas étonnés, ils ne sont pas très bons. Je l'avais annoncé en octobre, malheureusement, on avait vu juste. Le résultat net de 2020 est de -333 000 euros. Le déficit est légèrement atténué de 84 000 euros, par un résultat exceptionnel de 84 000 euros, qui est une nouvelle provision liée à l'achat de la patinoire mobile. Les produits sont à la hauteur de 30 361 658 euros, et les charges à hauteur de 3 694 805 euros.

Si je reprends la présentation habituelle en trois domaines, celle que vous avez l'habitude de voir... juste une petite précision sur cette présentation, c'est une présentation un petit peu artificielle. C'est juste pour vous donner une idée de comment on fonctionne. Il est bien évident que la vie fédérale déconnectée de la vie sportive n'a pas de sens, puisque la vie fédérale ne sert qu'à une chose, à alimenter la vie sportive. Donc c'est artificiel pour qu'on garde une image un peu plus précise. On voit clairement sur cette présentation par domaine que les charges et les produits ont diminué dans tous les domaines. Ces diminutions s'expliquent essentiellement par la situation sanitaire qui a entraîné, on l'a déjà dit, l'annulation progressive de tous les événements qui a engendré une diminution du nombre de licenciés et de nos licences. Une petite remarque qui va sans dire, mais comme on m'a posé plusieurs fois la question dans les derniers mois, la diminution des licenciés est la même pour la Fédération que celle que vous constatez dans vos clubs. Donc quand vous nous dites que vous avez perdu des licenciés, nous aussi, puisque ce sont les mêmes. C'est assez mathématique.

Un zoom sur les pertes directes imputables directement à la Covid. Je n'ai vraiment pris que des gros montants qui sont clairement identifiés. Elles s'élèvent tout de même à un million d'euros. Ce montant, heureusement, ne se reporte pas directement sur le résultat final, puisqu'en corrélation, nous n'avons pas eu un certain nombre de dépenses, par exemple moins de déplacements, les coûts d'organisation des événements forcément que nous n'avons pas payés, et nous avons mis en place des mesures d'économies, même si elles sont un peu perdues dans nos résultats. Le détail des pertes les plus significatives, en direct, nous avons perdu 200 000 euros sur les licences, 20 % pour la saison 2020-2021. 150 000 euros



pour Inkarami qui était notre sponsor, qui n'était pas lié directement aux événements, puisque c'était un sponsor qui nous accompagnait toute l'année, mais la convention n'étant pas signée, ils se sont abrités sur le fait que sans événement, ils ne payaient pas. Nous avons renoué le contact avec eux pour essayer de les récupérer sur des années meilleures. 350 000 euros pour ces deux partenaires. C'est notre sponsor principal des Internationaux. Je vous donne le montant de 2019. La billetterie en 2019 était de 268 000 euros, cette année, de mémoire, un peu plus de 5 000, donc forcément que c'est une perte directe.

Je souhaitais vous faire un petit rappel sur le modèle économique fédéral pour répondre aux questions que vous nous posez souvent, parce qu'il y a toujours dans l'assemblée de nouveaux Présidents, que je salue salue bien évidemment, et à qui il faut redonner un petit peu d'explications et de sens.

Pour faire fonctionner la Fédération dans les conditions actuelles, il nous faut entre 1,2 et 1,3 million pour payer nos salariés, payer nos assurances, payer les locaux, les différentes commissions, enfin tous ces coûts fédéraux. Et quand je dis que ça nous coûte ça, c'est vraiment le minimum, parce qu'aujourd'hui, on se rend compte que justement, avec tout ce qu'il y a à faire pour développer, il nous manque des salariés. Si nous avons les moyens, on augmenterait volontiers le nombre de salariés. Il faudrait aussi moderniser les outils informatiques. On s'est rendu compte, avec la première Covid, par exemple, que quasiment personne ne pouvait travailler en télétravail, puisqu'on n'avait pas d'ordinateur portable. On s'équipe petit à petit, mais il aurait fallu pouvoir faire beaucoup mieux.

Pour le sport de haut niveau et le développement de toutes nos disciplines, il nous faut entre 2,5 et 2,8 millions, et ce n'est pas exagéré. C'est pour travailler comme on travaillait en 2019, dans le sport. Toutes les disciplines s'accordent à dire que pour viser la haute performance, encore une fois, dans toutes nos disciplines, nous aurions besoin de plus. En face, nos recettes sont à peu près fixes.

Sur une année normale, les licences et affiliations, quand on fait 24 000 licenciés au tarif actuel, c'est 1,150 million d'euros. Les conventions d'objectifs, de performance et de développement s'élèvent traditionnellement à 1,6 - 1,8 million dans les grandes années. De base, il nous manque entre 700 000 et un million d'euros pour assurer le fonctionnement de la Fédération et la vie sportive. Les seules sources de financement possibles, les seuls endroits où l'on peut trouver de l'argent en supplément viennent de l'événementiel et du sponsoring, mais les sponsors s'intéressent très majoritairement à l'événementiel, et principalement à ce qui est retransmis, et si possible, retransmis dans le monde entier. Cela limite forcément les sponsors. Je remercie à mon tour les partenaires que Nathalie a cités tout à l'heure, comme Bontaz sur le bob, comme nos deux équipementiers, mais l'équipementier principal, Skidress. Je ne voudrais oublier personne, vous les avez vus tout à l'heure. Le gros de nos recettes est lié aux événements qu'on organise. C'est clair, sans l'événementiel, nous ne pouvons pas financer le sport. Et c'est pour ça (si je réponds en particulier à une question qui m'a été posée l'autre jour sur le short-track) qu'à chacun des événements que nous organisons, nous nous devons d'être bénéficiaires. On peut faire sur des années normales, une ou deux exceptions pour valoriser une discipline par exemple qui est plus confidentielle. On peut faire l'effort. Dans les années difficiles, comme en 2021 et 2022, ce ne sera pas possible. Nous, nous devons d'être bénéficiaires.



Pour rentrer un peu plus dans le détail des comptes 2020, les résultats par domaine. Je vous ai dit que les licences étaient en baisse de 20 %, mais vous voyez dans le tableau que ce n'est pas tout à fait vrai comptablement. 20 % de licences perdues sur une saison, ça s'échelonne comptablement sur deux exercices comptables, pour un tiers en 2020, pour deux tiers en 2021. Même si l'on revenait à une situation 2019 à la rentrée 2021, nous ne récupérerions pas le 1,150 million d'euros dont je vous ai parlé tout à l'heure. Il faut deux ans pour effacer.

Pour le chômage partiel, nous avons touché à peu près 25 000 euros en 2020. Nous n'étions pas éligibles aux différentes mesures dont les clubs ont pu bénéficier, parce que les fédérations n'avaient pas tout à fait les mêmes droits aux aides que vous. Nous avons touché, en 2021, une aide de l'ANS de 96 000 euros. Nathalie vous en parlera tout à l'heure, que nous réinvestirons totalement dans le plan de relance. Nous avons choisi de ne pas diminuer le déficit de 2021 avec ces 96 000 euros, et de les réinvestir pour essayer de retrouver une situation plus normale. Vous voyez sur ce tableau que la billetterie, on est passé de 273 000 à 6 000 euros, forcément !

Le sponsoring, par contre, vous voyez qu'il y a un léger mieux. C'est contradictoire avec ce que je viens de vous expliquer. On avait la chance d'avoir une convention avec Synerglaice pour deux saisons, 2019-2020 et 2020-2021, qui était liée à des événements. Mais Synerglaice est un partenaire historique de la Fédération, et il a choisi, contrairement à d'autres, de nous verser ce qui était dû au titre des manifestations, même si elles n'ont pas eu lieu. C'est à souligner. Nous remercions bien sûr Philippe Aubertin, et la société Synerglaice.

Les subventions de l'ISU sont en baisse, c'est normal, puisque moins d'événements, moins de subventions de l'ISU. L'ISU ne nous donne rien pour notre fonctionnement, uniquement pour les manifestations. Concernant le ministère, on avait eu la chance, en 2019, d'avoir un deuxième versement d'à peu près 100 000 euros en fin d'année, parce qu'il restait de l'argent qu'ils avaient réattribués en complément de la CO. Bien sûr qu'en 2020, ça n'a pas été le cas. En baisse également, parce que l'intégralité de la convention d'objectifs de 2020 n'ayant pas été reconduite, on a exceptionnellement eu la possibilité de reporter presque 100 000 euros sur 2021.

Et les autres subventions, c'est lié à tous nos fournisseurs qui nous aident habituellement, et lorsqu'on fait une manifestation, on a des subventions des institutionnels. Sans manifestation, pas de subvention. Pour les charges, trois postes sont en augmentation. Les salaires, charges et indemnités. C'est une augmentation principalement liée à la rupture conventionnelle que nous avons eue en cours d'année, et à une augmentation des indemnités de sujétions. Ce n'est pas que les cadres sont payés plus, mais il y a eu un changement dans les équipes, et du coup, un peu plus de cadres qui bénéficiaient de ça. L'augmentation des honoraires, mineure, de 36 000 euros, est principalement liée à l'augmentation des honoraires d'avocat. Le troisième poste est un poste plus technique, l'augmentation de la dotation aux amortissements qui est liée à l'achat de la patinoire mobile. Quand c'est très technique, je parle sous le contrôle de Sébastien Franchi. Il approuve. Les diminutions sont imputables au Covid. Si on a eu moins de recettes, on a aussi eu, grâce à la Covid, moins de dépenses dans certains domaines, mais pas seulement. C'est le cas de l'hébergement, de la restauration et des déplacements. Par contre, nous avons aussi mis en place, dès mars l'année dernière, des mesures d'économie. On avait gelé un certain nombre de dépenses, notamment dans les conventions des CSN avec les ligues. On a résilié le bail du studio qui était au-dessus de la



fédération. Je ne sais pas si les clubs le savaient, mais la fédération louait un studio au-dessus de nos locaux. Nous avons résilié le bail. Ce n'est pas un studio qui était occupé à l'année, c'est un studio qui servait quand des cadres techniques qui sont en province viennent à Paris, quand les prestataires viennent à Paris, qui remplaçait la location d'hôtel. Et économiquement, c'était intéressant. Sauf que pendant la période Covid, on savait qu'il n'y aurait personne qui viendrait, et qu'en plus, si quelqu'un venait, ça nous obligeait à mettre en place un protocole sanitaire énorme pour une utilisation très faible. Nous avons donc résilié. Nous avons également résilié la location d'un véhicule de fonction ou de service.

Le *slide* suivant s'adresse aux spécialistes, dont je ne fais toujours pas partie. C'est un résumé des principaux chiffres comptables. Le bilan s'élève à 5 139 741 euros. Dans les actifs, les deux montants importants sont les immobilisations, qui sont à hauteur de 2 711 363 euros, la trésorerie, 2 109 937, et dans le passif, les fonds propres à hauteur de 3 051 978 euros.

Le *slide* suivant nous montre l'évolution de ces indicateurs par rapport à l'année précédente. Les capitaux propres qui ont diminué, l'écart principal, c'est qu'entrent dans le calcul de ces capitaux propres le résultat de l'exercice et le résultat de l'exercice précédent. Comme notre exercice est à moins 330 000 euros et qu'en plus il y avait 113 000 euros de positif en 2019, ça fait les 400 000 d'écart.

L'amélioration de la trésorerie est importante. L'année dernière, on avait une trésorerie qui était en baisse par rapport à 2018 parce qu'on venait d'acheter la patinoire mobile, et donc ça s'expliquait, et qu'on n'avait pas touché la subvention de presque 500 000 euros du CNDS. On a une trésorerie au 31 décembre 2020 qui était confortable, tout au moins en écriture. Il faut voir qu'avec une trésorerie à 1,4 million d'euros en 2019, et les difficultés qu'on a connues. On est descendu à 200 000 euros de trésorerie au mois de juin. Et là, ça commençait à être chaud, parce qu'on commençait à se demander si on allait pouvoir payer les salaires de l'été. Parce que la convention d'objectifs, je vous rappelle, avait été gelée jusqu'à ce que Nathalie montre qu'elle mettait en place un certain nombre de mesures, et on a touché la convention d'objectifs pour la haute performance de 2020, seulement en septembre, et encore, grâce à l'acharnement de Frédérique qu'on peut remercier, parce qu'elle appelait tous les matins en disant : « Maintenant, il faut nous verser ». On avait donc 2,1 millions au 31 décembre 2020, ce qui était confortable. On a retrouvé un fonctionnement normal, Nathalie vous l'a dit, avec l'ANS et le ministère, et on a touché la convention dans les délais. Mais dans les 1,109 million, il y avait quand même 450 000 euros qui étaient une avance faite sur la convention que nous avons signée avec le ministère pour l'organisation du Mondial de 2022. Ce ne sont pas juste des économies. Et 100 000 euros qu'on nous avait versés aussi pour le Mondial de synchro, dont on va sûrement être obligé de rendre une partie, pour les redemander l'année suivante, à moins qu'on réussisse à négocier de les garder. Voilà ce que je voulais vous dire sur ces chiffres. Encore deux chiffres, pour ne pas vous assommer.

Au 31 décembre 2020, il nous restait à payer 161 000 euros sur les 600 000 qui avaient été empruntés lorsqu'on a acheté le siège. Cet emprunt, comme vous le savez, fait l'objet d'un nantissement, c'est-à-dire qu'on a l'équivalent de ce qu'on doit sur un compte. Ce n'est pas une difficulté pour nous. Et on aura fini en 2023. Après, le siège sera totalement propriété de la Fédération. Le deuxième, c'est la provision pour risques qui est d'un montant de 71 000 euros. On a déjà parlé des deux dossiers tout à l'heure, ce sont les



54 000 euros de litiges avec un ancien sportif, et les 18 000 d'un trop versé au CVAE, qui date de 2013.

Juste un mot avant de passer la parole au commissaire aux comptes. Des remerciements aux acteurs qui font la comptabilité au quotidien, Isabelle Canapa qui est notre comptable, Thiphaine et Guillaume du cabinet Cifralex, et Sébastien Franchi, notre expert-comptable, qui est toujours présent pour répondre à nos questions. Je laisse la parole à Stéphane Loubières, commissaire aux comptes.

Stéphane LOUBIÈRES

Merci beaucoup. Je vais vous rendre compte de notre mission au travers deux rapports, comme chaque année. Le premier est le rapport sur les comptes annuels, pour donner l'opinion du commissaire aux comptes sur les comptes de la Fédération. Ce n'est pas quelque chose sur la gestion, c'est uniquement pour expliquer que les comptes sont bien réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine de la Fédération. Il n'y a pas eu de tentative de censure des commissaires aux comptes, d'autant plus que j'étais en train de vous expliquer que les comptes étaient réguliers et sincères, et nous les certifions sans réserve, une certification à titre pur et simple. Nous avons formulé une observation, c'est juste pour attirer l'attention du lecteur sur une note de l'annexe qui parle d'un changement de méthode à la suite de l'implémentation d'un nouveau règlement de l'ANC, dans les comptes, mais qui n'a pas eu d'impact particulier sur les comptes de la Fédération.

Le second rapport est le rapport sur les conventions réglementées, puisqu'un certain nombre de conventions sont passées entre la Fédération et ses élus ou des fédérations liées, sur lesquelles l'organe délibérant, l'Assemblée générale, doit se prononcer, notamment les rémunérations qui ont été allouées à un certain nombre de membres du Bureau. Il y en a un peu plus cette année, parce qu'en 2020, il y a eu un changement. Les anciens membres du Bureau ont été rémunérés jusqu'à des dates certaines : le 8 mars pour l'ancien Président, la nouvelle Présidente à compter du 14 mars, l'ancien secrétaire général qui a été intégralement rémunéré pour l'année 2020, l'ancien trésorier jusqu'au 4 mars, et la nouvelle trésorière à compter du 1^{er} avril 2020. Je ne sais pas si je vous donne les montants. Je pense que tout le monde a eu les rapports. On peut donner les montants. Didier Gailhaguet a eu une rémunération de 11 300 euros, Nathalie Péchalat de 50 850 euros, Francis Fontanié de 14 400 euros, Jean-Bernard Hamel, 1 800 euros, Dominique Rabbé, 10 800 euros.

Je porte à votre connaissance également une ancienne convention qui a perduré cette année, qui est la convention qui existe avec l'Institut national de formation aux métiers de la glace, puisque les dirigeants ou la Fédération sont également les dirigeants de cet institut, et votre fédération a facturé à l'Institut une somme de 74 626 euros, ce qui correspond à des frais administratifs, ainsi qu'à une quote-part des charges de personnels au titre des prestations administratives et de formation. C'est tout ce que j'ai à présenter comme rapport, sauf si Dominique ou la Présidente souhaite que j'aille dans le détail des diligences.



Peut-être qu'on peut rappeler que nous sommes intervenus en physique et en *remote*, puisqu'il y a eu les problématiques de Covid, comme pour tout le monde. Ça s'est bien passé grâce effectivement aux services de la Fédération, et également à mon confrère Sébastien Franchi et à ses équipes qui nous ont beaucoup aidés, puisque l'audit est toujours un peu plus compliqué quand ça se passe à distance. C'est un métier de contact. Cette année, on a dû faire un petit peu différemment, et bien évidemment, on formule le souhait, pour la suite, de pouvoir intervenir en physique dès l'année prochaine.

Céline MOTHEs

Il n'y a pas de question pour l'instant. On va pouvoir ouvrir le vote.
(Le vote est ouvert).

Votants :	78			
Voix totales :	544		Non votés :	106
Voix exprimées :	384		Taux d'abstention :	9,9%
Pour		364 Voix		94,8%

(Le vote sur le quitus financier recueille 364 voix pour (94,8 %), 20 voix contre (5,2 %).
Le quitus financier est adopté.

Résolution 6 : vote sur le budget réactualisé 2021

Dominique RABBÉ

On reprend sur 2021. En octobre 2021, je vous ai proposé un prévisionnel pour l'année 2021. Nous espérons que toutes les difficultés liées à la situation sanitaire étaient derrière nous, et que 2021 serait une année presque normale, ce qui n'avait bien évidemment pas été le cas. Je vous propose donc de réactualiser ce budget avec un montant dégradé. Je vous propose un résultat de 530 000 euros à la place des 235 000 annoncés à la dernière AG. C'est un prévisionnel, ce n'est pas un objectif, et bien sûr que tout doit être fait pour que ce soit mieux que ce qu'on annonce là, pour différentes raisons que je vais essayer de rendre le plus clair possible. En 2021, jusqu'au premier club qui s'est affilié cette année pour la saison nouvelle, il n'est rentré aucun argent dans les caisses de la Fédération, à part le chômage partiel, donc des sommes très partielles. Et la convention d'objectifs, mais je parle en termes de fonctionnement. C'est un budget qui est prudent. Les hypothèses que j'ai prises, c'est un maintien du nombre de licences actuelles, c'est-à-dire que le plan de relance ne nous apporte aucun licencié, ce qui n'est bien sûr pas possible, et ce n'est pas du tout ce que l'on souhaite. Mais à aujourd'hui, ni vous ni moi, on ne sait dire si l'on saura reprendre en septembre normalement, et si les licenciés vont revenir nombreux ou moins nombreux. Je vous l'ai expliqué tout à l'heure, de toute façon, la baisse des licences 2019-2020 se répercutera sur l'exercice comptable 2021 pour une partie importante.

La reprise des compétitions, on espère tous, et on est quand même convaincus, dans l'état actuel, que ça va reprendre, mais on a gardé une billetterie inférieure à celle de 2019, parce que nous ne savons pas si nous aurons des jauges à respecter. Et surtout, nous ne savons pas si le public étranger pourra se déplacer à Courchevel ou à Grenoble. Et le sponsoring, je n'ai pris dans le prévisionnel que ce qui est signé. L'expérience de l'année



dernière nous a montré qu'une convention qui n'est pas signée n'a pas une grande valeur financière. Bien sûr, je l'ai dit, nous continuons à travailler, et Nathalie vous présentera tout à l'heure le plan de relance qu'on espère, sera plus qu'efficace, et nous travaillons, on vous l'a dit, pour trouver de nouveaux partenaires. J'ai diminué les recettes de l'événementiel par rapport au premier prévisionnel, pour tenir compte de ce qui avait été dit, et parce que sur le premier semestre, on n'a rien pu organiser. Par contre, j'ai augmenté le montant accordé à la vie sportive parce que nous sommes en année pré-olympique, et que ça nous paraissait quand même difficile de ne pas donner un minimum des moyens à nos sportifs de s'entraîner. Donc un prévisionnel de -530. La question m'avait été posée la dernière fois, si on présentait un Cerfa avec un budget prévisionnel, on ne mettrait pas un déficit de 530 000, on mettrait fonds propres plus 530 000 euros dans les recettes, et le budget serait équilibré. Pour que vous votiez en connaissance de cause. C'est le résultat uniquement que je vous propose. Un intervenant. On passe à la résolution suivante,

Céline MOTHES

Qui est donc le vote sur le budget réactualisé 2021. Les votes sont ouverts. Je vous laisse encore une quinzaine de secondes pour pouvoir voter ce budget réactualisé.

Votants :	78			
Voix totales :	544		Non votés :	104
Voix exprimées :	348		Taux d'abstention :	16,9%
Pour		348 Voix		100,0%

(Ce point est adopté à l'unanimité).

Dominique RABBÉ

Merci pour votre confiance.

Céline MOTHES

On enchaîne.

Résolution 6 : vote sur le budget prévisionnel 2022

Dominique RABBÉ

2022, je vous propose un prévisionnel dans la continuité de 2021, un résultat à - 543 000 euros. Pour 2022, je vous parle hors mondial 2022, et je reviendrai tout à l'heure pour vous expliquer pourquoi. J'ai pris une remontée des licences, c'est-à-dire que sur la saison 2021-2022, on aura retrouvé, pour la fin 2022, quasiment la situation qu'on avait en 2019, mais toujours comptablement. Il faudra deux exercices pour que ça se remette en marche, donc une augmentation qui tient compte de cela. Et nous aurons moins de manifestations qu'en 2021, nous n'aurons pas Courchevel, mais on aura le mondial de Montpellier. Là, c'est hors mondial. L'impact du Mondial, si je ne l'ai pas rentré dans le budget, c'est que le budget prévisionnel du Mondial s'élève à lui tout seul à 6,2 millions d'euros, et donc le



Mondial a un budget supérieur au budget fédéral. Si on mélange dans les comptes, ce qu'on fera forcément, puisqu'on est une seule entité, ça enlève toute lisibilité. Par contre, ce qui n'apparaît pas là, ce sont les transferts de charges qui auront lieu entre la vie fédérale, et le Mondial de 2022, et qui viendront nécessairement atténuer les 543 000 euros. Quand je dis transfert de charges, c'est que vous imaginez bien qu'en 2022, les salariés de la Fédération vont travailler plus pour le Mondial 2022 que pour la vie fédérale. Or aujourd'hui, leurs salaires sont dans la vie fédérale. C'est un exercice à -543 000 euros pour 2022, s'il n'y avait pas le Mondial. S'il y a le Mondial, d'une part, il y aura des transferts de charges, et d'autre part, on ne fait pas le Mondial uniquement pour le plaisir de faire le Mondial, on espère bien avoir des retombées. Même si la situation de 2022 n'est pas celle de 2012, le dernier Mondial, que tout le monde a appris des expériences des uns et des autres, et que les conventions maintenant verrouillent bien le montant des bénéfices qui peuvent être faits, et n'exclut pas le fait qu'on rembourse une partie des subventions si l'on faisait un bénéfice excédent. À nous de trouver le bon niveau pour être à l'équilibre, gagner de l'argent, et puis en plus, avoir des retombées internationales et nationales grâce à ce Mondial. Il y a une question de Bruno.

Céline MOTHEs

« Quel serait l'objectif du résultat du Mondial pour la FFSG, objectif chiffré de transfert de charges et de résultats possibles ».

Dominique RABBÉ

Il ne peut pas y avoir d'objectif chiffré sur un résultat positif sur un Mondial. Nous demandons l'aide des institutionnels pour organiser cette manifestation, ça n'aurait pas de sens en présentant un budget prévisionnel avec un résultat positif. Donc aujourd'hui, le budget prévisionnel du Mondial est à l'équilibre. Il est présenté sans transfert de charges. Le transfert de charges, je ne peux pas le chiffrer comme ça, Bruno. Ce n'est pas que je ne veux pas, mais c'est vraiment trop aléatoire. Le résultat de ce mondial dépendra essentiellement du niveau de la billetterie, liée à la situation sanitaire, si les étrangers peuvent se déplacer, nous vendrons plus de billets.

Céline MOTHEs

S'il n'y a pas d'autres questions, on va pouvoir passer au vote sur le budget prévisionnel.

Un intervenant

(inaudible - F1, 2 :06 :15). Ce sera dans la comptabilité de la Fédération, mais on aura une comptabilité analytique à part pour les dépenses et les recettes du Mondial.

Dominique RABBÉ

On va suivre deux comptabilités à part, mais au global, ce sera bien identifié, et en 2022, on saura vous dire le montant du transfert de charges. Ce sera identifié. Ça ne va pas être quelque chose de nébuleux. Ce sera très clair au moment de la clôture de de l'exercice 2022.



Céline MOTHES

On va ouvrir le vote sur le budget prévisionnel 2022. Si certains n'ont pas encore voté, c'est le moment. Je vous laisse encore une quinzaine de secondes.

Votants :	78			
Voix totales :	544		Non votés :	114
Voix exprimées :	340		Taux d'abstention :	16,5%
Pour		340 Voix		100,0%

(Ce point est adopté à l'unanimité).

Résolution 7 Vote sur la reconduction du mandat du Commissaire aux comptes

Dominique RABBÉ

Il reste une formalité importante pour le domaine financier. Les commissaires aux comptes, comme vous le savez probablement, ont un mandat de six exercices. Celui de Stéphane Loubières, du cabinet FCN, s'achève cette année. C'est pourquoi je vous propose de renouveler, pour les six prochains exercices, soit jusqu'en 2027 inclus. Cela nous mène loin, mais c'est la règle. Est-ce que vous êtes pour le renouvellement de ce mandat ?

Votants :	78			
Voix totales :	544		Non votés :	129
Voix exprimées :	385		Taux d'abstention :	5,5%
Pour		385 Voix		100,0%

(Ce point est adopté à l'unanimité).

Dominique RABBÉ

Merci aux clubs, merci à Stéphane. Juste une petite précision, parce que j'ai dit que le mandat était renouvelé jusqu'en 2027. En fait, c'est 6 exercices comptables, donc ce sont les exercices comptables des années 2021 à 2026, qui sont retranscrits dans les AG 2022 à 2027. Pour que ce soit très précis, et que dans le compte rendu, ce soit bien les bonnes dates, puisque c'est important. Il me reste à vous remercier pour votre écoute. Je cède la parole à Céline.

Céline MOTHES

Nous sommes très en avance sur notre timing de l'ordre du jour, et sur la manière dont cela avance. Nous avons prévu de procéder à la pause repas maintenant, mais comme nous avons la chance d'avoir Michel Abravanel avec nous, nous allons avancer dans l'ordre du jour. Je vais lui céder la parole pour son allocution.

Michel ABRAVANEL

J'ai le plaisir de vous rendre compte aujourd'hui de l'activité, et des travaux du Conseil fédéral, au cours de la saison sportive 2020-2021, plaisir néanmoins mitigé par la nécessité de tenir cette AG en distanciel. Pour utiliser le néologisme à la mode, il y a un plaisir tout de



même de voir à nouveau réunie la famille des sports de glace, et de mesurer votre volonté de relancer au plus tôt, et dans les meilleures conditions possibles, l'activité des clubs, et surtout, celle de nos jeunes patineurs. La pandémie n'a heureusement pas empêché le Conseil fédéral d'exercer sa mission en adaptant ses méthodes de travail aux contraintes nouvelles. Je rappelle que le Conseil fédéral exerce une mission de surveillance et de contrôle des actions entreprises par l'exécutif fédéral, d'examens et de ratification de tous les règlements fédéraux, CSN comprises. Il est tenu informé des décisions, et le cas échéant, consulté par le Bureau exécutif. Enfin, il veille à la bonne exécution des décisions prises par l'Assemblée générale des clubs.

Pour lever toute ambiguïté, le Conseil fédéral ne rédige pas les textes qui régissent l'activité fédérale, mais en contrôle la légitimité et la pertinence, propose les allongements qu'il juge nécessaires, et en autorise la mise en œuvre une fois le projet abouti. À ce titre, pour faire un parallèle avec l'État, il est plus proche des missions du Sénat ou du Conseil d'Etat que de celles de l'Assemblée nationale.

Le Conseil fédéral s'est réuni dix fois depuis l'Assemblée de mars 2020, dont 7 fois depuis le 1^{er} juillet 2020, début de la saison sportive 2021 qui s'achève ces jours-ci. Ces réunions se sont tenues sous forme de visioconférences, et exceptionnellement, à deux reprises, en mode mixte, à savoir présentiel plus visio. La fréquence inhabituelle de ces réunions a tenu au nombre et à l'importance des sujets à traiter, et notamment l'examen et la validation des nouveaux statuts qui ont été votés en Assemblée générale extraordinaire le 11 octobre 2020, l'examen et la validation des règlements intérieurs financiers, disciplinaires, et plus récemment de la charte d'éthique fédérale et du code de bonne conduite des sportifs de haut niveau, ainsi que du nouveau règlement des affiliations et des licences dont nous avons parlé tout à l'heure.

Également la nomination d'une commission de discipline conforme à nos obligations, indépendante et constituée de professionnels du droit, commission présidée par Maître Alain Boulard, ancien bâtonnier des Hauts-de-Seine. Également la nomination des membres de la nouvelle Commission d'éthique de la FFSG, présidée par Madame Dominique Petit, et bien sûr l'audition, lors de chaque réunion, du compte rendu des actions du Bureau exécutif et de la DTN. La validation de la présentation des comptes de l'exercice 2020 qui ont été soumis à votre approbation il y a quelques minutes.

Ces comptes ont donné lieu, comme il est d'usage depuis plusieurs années, à un audit à l'initiative du Conseil fédéral effectué par son Président, et par une vice-présidente. Sans aucun lien avec la procédure de certification des comptes par le commissaire aux comptes, cet audit portant sur des points relevant du seul choix des représentants du Conseil fédéral, a été effectué le 18 mai dernier par Madame Brigitte Gaspar et moi-même, et a porté sur les postes de dépenses les plus significatifs de l'exercice, et le respect des procédures liées à leur engagement. Je précise que toutes les demandes de documents ou d'explications que nous avons formulées ont obtenu une satisfaction immédiate, et nous tenons à remercier Madame Isabelle Canapa pour son efficacité et sa précision en la matière.

Le Conseil fédéral a également confié à Messieurs Romain Heinrich et Noël Morard, chacun, en ce qui concerne sa discipline, à savoir le bobsleigh, luge, skeleton pour le premier, et le curling pour le second, la mission de constituer des groupes de réflexion afin d'apporter au Conseil fédéral, par l'entremise de Philippe Candeloro, rapporteur désigné pour ces deux commissions, les informations et propositions objectives et étayées sur les différentes perspectives d'avenir de ces deux disciplines. L'objectif est de permettre au



Conseil fédéral de formuler au Bureau exécutif, avant 2022, un avis sur la demande de délégation qui sera adressée au Ministère des Sports après les Jeux olympiques de Pékin.

Pour être clair, nous ne disposons, à cette heure, d'aucune analyse nouvelle permettant d'envisager une modification du périmètre fédéral, Philippe Candeloro ayant par ailleurs, comme vous le savez, demandé à être déchargé de sa mission de rapporteur.

Vous pouvez constater que vos élus du Conseil fédéral n'ont pas chômé, et ont largement mérité, par la qualité de leur contribution, la fermeté de leurs convictions et leur participation continue d'être publiquement remerciés. Dans un contexte difficile tenant à la fois au cataclysme destructeur qui a touché, blessé devrais-je dire, notre fédération au début de l'année 2020, puis du tsunami de la pandémie, entraînant l'impossibilité pour les clubs de poursuivre la pratique, le Conseil fédéral se devait, aux côtés de l'exécutif, des ligues et des clubs, de faire preuve de ses capacités de résilience, d'analyse constructive et de la pondération nécessaire pour surmonter ces crises.

De ce point de vue, je pense qu'il a pleinement rempli son rôle. Je remercie très sincèrement les élus des différentes instances fédérales, à commencer par le Bureau exécutif, la DTN, et bien sûr, l'ensemble des salariés de la Fédération d'avoir, en permanence, répondu aux demandes du Conseil et des différentes commissions, rapidement et efficacement, lui permettant, en cette période exceptionnelle, de poursuivre sa mission. Et surtout, merci à tous les clubs de se battre au quotidien avec acharnement pour nos disciplines et pour le sport. Et bien sûr, merci à tous de votre attention.

Céline MOTHEs

Merci beaucoup. Comme nous sommes très en avance, mais que les intervenants suivants ne sont pas encore arrivés, je vous propose que nous procédions à la pause repas maintenant. Nous reprendrons à 12 heures 45 précisément.

(La séance est suspendue).

Céline MOTHEs

Re-bonjour à tous. Nous allons reprendre le cours de notre ordre du jour. On espère que le déjeuner fut bon. Je passe la parole à Frédérique Blancon, notre DTN, pour son rapport d'activité.

Frédérique BLANCON

Bonjour. Je vais vous présenter le rapport de la Direction technique nationale. Je vais commencer par l'organigramme qui a été organisé autour du projet sportif fédéral. L'organigramme tel qu'il se présente actuellement est composé de deux pôles, un pôle sports de glace et performance, et un pôle également formation et développement. On a réuni les pôles formation et développement pour optimiser le travail, puisqu'il y avait beaucoup de dossiers en commun. Cet organigramme présente toute l'équipe qui, au niveau du pôle sports de glace, était articulée par rapport aux familles d'activité qui sont le pôle disciplines d'expression, puis des disciplines descente, vitesse, précision, au sein desquelles nous allons avoir des responsables de discipline et des entraîneurs nationaux. Vous allez retrouver la majorité des cadres techniques.



Puis on a un pôle formation développement qui est composé d'un pôle plus spécifique formation et développement. Cette équipe est aidée par Jennifer Colline et Oriane Gimenez, qui ont en charge les disciplines d'expression pour Jennifer, et les autres disciplines (de précision, descente et vitesse) pour Oriane.

Sur cet organigramme, on a eu quelques changements dans l'organisation, notamment avec l'arrivée d'un Directeur de la performance pour structurer le haut niveau. Ce poste a été plus ou moins imposé à toutes les fédérations par l'Agence nationale du sport qui, par le biais de Claude Onesta, remanie complètement le haut niveau. Et puis l'arrivée également, plus récemment, d'un CTN chargé du suivi socioprofessionnel, mais aussi du dopage et du suivi médical réglementé, qui s'appelle Bertrand Reynaud, qui vient du hockey sur gazon, qui était DTN également auprès de cette fédération. Ces changements nous amènent à prendre en compte l'athlète dans sa totalité, et de le placer vraiment au centre du processus sportif, puisqu'effectivement, on est attentif et qu'on s'organise pour son entraînement, et l'amener au mieux au niveau des résultats sportifs. Mais on prend également en compte son projet personnel, mais aussi son projet professionnel, avec une

volonté de structurer le haut niveau, et de répondre également aux exigences du haut niveau, par l'intermédiaire bien sûr de l'Agence nationale du sport.

Sur le sport, on a eu quelques adaptations, et en fonction des besoins et des demandes des disciplines, vous avez pu voir quelques réajustements, notamment au niveau du BLS, et de la vitesse. Alexis Sodogas passe responsable du patinage de vitesse, et Alexandre Vanhoutte, responsable du BLS.

Également des changements au niveau du pôle formation développement. On a une équipe commune, en revanche, on va avoir une équipe davantage autour d'Anaïs, Myrtille et Clémence autour de la formation. Anaïs Berthet est en charge de la filière État, du DE, DES. Myrtille Gollin, en charge de la filière fédérale, donc des brevets fédéraux. Et Clémence en charge de la filière professionnelle, c'est-à-dire qu'elle va s'occuper de la mise en place du CQP. Le pôle développement a aussi une équipe, mais pour le coup, une équipe qui est beaucoup plus stable, autour de Ludovic Deville et de Nathalie Robert qui sont là depuis très longtemps, qui amènent une réelle plus-value, puisqu'ils ont une bonne connaissance du terrain et des différentes structures. C'est vraiment appréciable. Puis aussi des dossiers spécifiques que vous avez pu voir, puisque beaucoup ont participé au PSF 2021, c'est-à-dire l'ex CNDS. Beaucoup de structures, plus que l'année dernière, ont participé. Donc là, on est dans une phase d'instruction.

On a également les conventions d'objectifs qui nous sont toutes revenues signées, et il y a eu un premier versement de 30 %. Et puis le développement gère les contrats de développement qui sont dédiés à des actions qui promeuvent les disciplines, qui est dans une logique de pratique de l'activité sportive pour tous. Puis comme il a été évoqué, une participation active de Ludovic, Nathalie, voire de Clémence et Anaïs sur les mondes PADG.

En dernier, ce dispositif « Forme glisse » dont vous a parlé Nathalie. Cela nous amène à parler des dossiers en cours, c'est-à-dire la structuration de la discipline couple patinage artistique. On est en train de vraiment réactiver cette discipline, de la redynamiser par la mise en place de détection, et vous avez pu le voir il y a quelques jours, ce regroupement était fait pour la détection, mais aussi la promotion de cette discipline, prise en charge par



Vanessa et Claude. À cette occasion, on va essayer de mettre en place des formations des entraîneurs qui souhaitent s'investir dans cette discipline, et je pense que certains ont reçu des bilans individuels suite aux premiers regroupements, avec la mise en place de regroupements futurs. Il y aura un regroupement en octobre et novembre pour continuer à suivre ceux qui ont participé au premier regroupement. Nous sommes en train de vraiment structurer cette discipline qui est faible en termes de relève. Il faut donc vraiment s'y atteler. Puis on met également en place le dispositif d'une détection aux disciplines d'expression, qui devrait être mis en place en septembre. C'est une détection qui est destinée aux disciplines d'expression, il n'y a donc pas de connotation PADG. Nous sommes dans la logique d'y déceler des compétences transversales qui s'adresseraient à des très jeunes. Pour les filles, ce sont des 6-8 ans, les garçons, 7-9 ans. Une participation à tous les échelons, du club à la nationale, pour constituer, à la fin, un collectif national. Cette détection se ferait sur deux ans. Une fois que le collectif national est constitué, cela prendra également deux ans pour les amener vers le haut niveau. On peut voir la diapositive qui résume un petit peu cette organisation. Première saison où justement sont mis en jeu le club et la Ligue, pour déceler des potentiels à travers des tests qui seraient sous forme d'ateliers défi de challenges, des ateliers ludiques qui conduiraient à une détection la saison suivante au niveau national, prise en charge par la DTN, mais qui prendrait également des sportifs, des jeunes sportifs issus des compétitions. Pour arriver à un collectif qui serait finalement composé des sportifs qui n'auraient pas été, dans un premier temps, repérés sur le stage national, mais qui auraient pris plus le temps d'être formés, et qui répondraient au test mis en place, et qui pourraient donc rejoindre le collectif.

Une partie du collectif serait composée des sportifs issus des compétitions, et issus aussi de la détection de la DTN. Et ensuite, ce collectif, une fois qu'il est composé, il va être suivi, avec mise en place de regroupement pour les amener au plus haut niveau. Voilà ce que l'on vous propose. Cette

organisation-là vient également de la DTN, mais aussi des entraîneurs de clubs, aussi bien en patinage artistique qu'en danse sur glace. Voilà en ce qui concerne une détection qui pourrait être mise en place rapidement en septembre.

Ensuite, on est également sur des dossiers concernant la haute performance, avec l'introduction du cercle haute performance qui a été mise en place l'année dernière, et qui est composée d'athlètes qui vont avoir un suivi très personnalisé, très individualisé. Là, on vient d'avoir le résultat des athlètes qui sont dans ce cercle haute performance, et il est vrai que quand on compare avec les autres fédérations, on est très bien placé. On a 8 sportifs de haut niveau, avec Kevin et Gabriella, et Guillaume, et l'équipe de relais, donc les cinq jeunes filles qui ont eu leurs résultats vice-championnes du monde. Ça leur a permis de rentrer dans ce cercle de la haute performance. Donc effectivement, c'est très intéressant dans la mesure où l'on va être vraiment suivi par l'Agence nationale du sport, pour les amener au plus haut niveau. Cette agence concentre tous ses moyens sur les potentiels et les potentiels médaillables. Également une structuration du haut niveau que l'on fait avec l'Insep. On a repris des relations avec l'Insep, avec le directeur et son adjointe, concernant la formation des entraîneurs qu'on a identifiés, des entraîneurs 2022, puisqu'ils ont des athlètes qui pourraient aller éventuellement aux Jeux. Et puis on anticipe, et on prépare l'avenir, en ayant identifié également des entraîneurs pour les jeux de 2026, avec une formation qui devrait commencer en 2021. On y associe deux cadres de l'Insep qui vont être amenés à leur proposer des formations adaptées à leurs besoins. Donc il va y



avoir tout un protocole d'entretiens avec eux pour vraiment voir où portent leurs besoins. On est avec l'Insep aussi pour essayer d'identifier des athlètes concernant leur projet universitaire, les STAPS, les écoles de kiné. On voit ça aussi avec l'Insep pour que ce soit aménagé en fonction de leurs entraînements. Et puis également un accompagnement de l'Insep pour la discipline bobsleigh, avec l'accompagnement d'un préparateur mental. Avec la mise en place aussi d'une plateforme dédiée à l'entraînement. Donc il y a un réel suivi de cette discipline qui avait fait part de ses difficultés, et donc qui a été également accompagné par l'Insep.

Ensuite, les disciplines plus confidentielles, on entend par là qui ont moins de licenciés. En tout cas, nous, on les prend en compte par le développement, donc par le contrat de développement dont je vous ai parlé, puis le PSF, comme le ballet, la synchro, mais également le bob. Il y a eu un club aussi qui a proposé des actions de bob. Donc effectivement, on essaie que les actions puissent aboutir. C'est intéressant, c'est une aide supplémentaire qu'on prend par le développement, puisque sur le haut niveau, pour l'instant, ça va être très difficile parce qu'il faut être reconnu de haut niveau pour la synchro, le ballet. Sur le bob, c'est une aide supplémentaire. Et puis on a l'application « Forme glisse » qui se diversifie, qui était vraiment centrée sur la forme bien-être et la santé, et qui va s'ouvrir cette année et l'année prochaine, parce qu'on a encore les financements, donc ça nous est vraiment beaucoup plus facile de le faire sur des actions de perfectionnement, des propositions de séance sur les fondamentaux de certains éléments techniques. On va donc faire progresser vers cet aspect-là cette application.

Vous avez un QR code, quand vous allez dessus, ça va tout de suite sur votre mobile, et vous tombez sur l'application. Il y a un certain nombre d'onglets concernant l'échauffement, des conseils pratiques, des recommandations, des circuits training, des exercices de renforcement, de souplesse, d'étirement. C'est vraiment un outil qui a été conçu pour la forme, la santé. C'est vrai qu'il devait être mis en place juste avant la Covid. Ça n'a pas été possible, donc là, on va pouvoir le démarrer. C'est un outil qui va vraiment s'enrichir et se diversifier. Il y a également, de répertoriés, tous les clubs de sports de glace et toutes les patinoires. Et vous avez toutes les coordonnées des clubs.

Cet outil a été mis en place par Nathalie Robert qui a passé beaucoup de temps pour le concevoir. Et un autre dispositif qui est le dispositif roulé/glissé, qui a d'ailleurs été proposé dans le PSF, où on est en partenariat avec les écoles primaires, la Fédération de roller, et puis nous, pour justement essayer de mettre en place des séances de sports de glace. Notre volonté est donc vraiment d'aller vers une formation des enseignants du premier degré, pour qu'il y ait une introduction de plus en plus forte des sports de glace.

Sur la formation, on souhaite aller vers un DES au regard des demandes importantes de candidats. Donc ça, c'était la bonne surprise. On est également, vous avez pu le constater, sur des temps d'échange en distanciel avec les entraîneurs, qui sont animés par Anaïs, avec parfois l'intervention d'un expert, et qui tient compte de vos remontées, de vos besoins, la dernière étant la reprise des activités sportives, avec comme expert, un préparateur physique où il y a eu beaucoup de monde de connecté, qui a suivi cette intervention. On va continuer. On est vraiment preneur, et on se met en relation également avec la Commission fédérale des entraîneurs pour avoir une remontée de vos besoins et d'organiser cela en fonction. On reste vraiment à votre écoute pour organiser ces temps d'échange.



Et puis bien sûr, on continue les formations continues professionnelles. La prochaine *slide*, c'est un tableau des diplômes. Pour vous montrer un petit peu où on va, un BF1 que vous avez pu voir, parce qu'il y a eu des interventions et des présentations de la refonte du BF1 qui va se faire beaucoup en distanciel. Donc ça, c'était la nouveauté. On va vers une refonte du BF2. Un CQP qui verra le jour en 2023 pour répondre aux besoins d'animations des clubs, Un BP pour l'instant qui est mis entre parenthèses, parce qu'on ne peut pas tout mener, et un BP, c'est très lourd. On prend le CQP pour avoir un BP qui serait plus allégé par le biais d'équivalences, et un DE qui est mis en place. Deux BE. On continue et on termine le DE destiné aux sportifs de haut niveau, et un DE qui va se mettre en place en septembre au Creps de Reims. Et puis on ne sait jamais, un DES qu'on aimerait non pas en 2022, mais en 2023. C'est plus raisonnable, mais si on peut le faire avant, il n'y a aucun problème. Donc on touche les trois niveaux de pratique, l'initiation, l'animation et l'entraînement.

Deuxième *slide*, juste pour vous dire qu'on est sur les trois filières qui existent, la filière fédérale qui est représentée par les brevets fédéraux, BF1, BF2. La filière professionnelle à travers le CQP, et qui aurait comme nom « animateur des sports de glace », qui se voudrait également polyvalent, donc une prise en charge des différentes disciplines des sports de glace, simplement sur l'accueil. Et puis une filière d'État, pour l'instant, qui se porte sur le DE, voire le DES. Tout ça pour aller vers une meilleure professionnalisation des entraîneurs, une adaptation aux besoins des clubs, puisque vous nous faites remonter vos besoins. Alors effectivement, cela prend plus ou moins de temps sur les formations. C'est très lourd et très complexe, et ça se complexifie encore. Et pour répondre aussi aux exigences du haut niveau, et des objectifs de la Fédération.

Rapidement, Nathalie vous a présenté le memento qu'on appelait avant « méthode française ». Ce memento des sports de glace va regrouper le tutoriel. Simplement pour vous dire que c'est Catherine Glaise qui porte ce projet, mais toute l'équipe de la Direction technique nationale participe à tout ce travail. On fait aussi appel à des entraîneurs privés pour nous aider dans cette tâche qui est vraiment très, très lourde.

La prochaine *slide*, ce seront des analyses vidéo. C'est-à-dire que vous allez avoir des vidéos, des vidéos ralenties pour vous faire voir un petit peu les différentes phases, et des arrêts sur image pour décomposer le mouvement et vous faire part des différentes consignes techniques. C'est donc vraiment un très gros travail, bien fait en tout cas, et qui va nous servir aussi bien pour les formations que le socle commun. Donc ça, c'est intéressant.

Vous pouvez voir, sur la prochaine *slide*, le contenu qui sera disponible, le socle commun. Elle vous a répertorié tout ce qu'il y aurait. Fin de l'été, les pirouettes, les positions de danse, de base et les lignes droites. Et puis on va encore vers d'autres travaux sur des éléments techniques. Le but, c'est qu'effectivement, on arrive ensuite à avoir rapidement des éléments techniques, patinage artistique. On aimerait avoir aussi tout ce qui est facteurs physio du patinage, parce qu'il n'y a pas grand-chose encore. Tout ce qui est la biomécanique qui est importante dans vos disciplines, donc on aimerait aller jusque-là.

Je terminerai juste (mais Nathalie vous en a bien parlé, donc ça va aller relativement vite), des résultats sportifs. Elle vous a parlé du bob à deux, leurs très bons résultats. L'objectif, c'est qu'on veut les amener à un top 6 aux Jeux. Le bob à deux masculin, représenté par Romain Heinrich et Dorian Hauterville, l'objectif serait une médaille aux Jeux. Donc de très beaux objectifs. Concernant le bob à quatre masculin, avec leur septième place aux Championnats d'Europe, avec toujours



Romain Heinrich, Alan Alais, Lionel Lefebvre et Steven Borges. On aimerait donc, pour la saison prochaine, un top 6 aux Jeux. Skeleton, avec Agathe Bessard, un top 12 aux Jeux olympiques. On a donc de bons objectifs. Luge avec Charlotte Roche, aller à un top 8 aux mondiaux juniors. On arrive au ice cross qui a de très, très bons résultats. Nathalie vous en a fait part également, très bons résultats avant également. On a la chance effectivement qu'ils puissent intégrer la Fédération. Les objectifs du ice cross, au regard des bons résultats, sont de conserver le titre mondial en junior, podium féminin, et aller chercher le podium masculin. C'est vrai qu'il y a de très bons résultats pour cette nouvelle discipline qui est arrivée à la Fédération.

En revanche, sur le freestyle, il n'y a pas eu de compétition cette année. Pour le curling non plus, toutefois, pour cette discipline, on s'organise pour mettre en place des regroupements, des stages. Il y a quand même toute une structuration qui va être mise en place.

Les autres disciplines, les résultats en danse sur glace, on a Adelina Galyavieva et Louis Thauron, 16^e aux Championnats du monde, 17^e, Evgeniia Lopareva, Geoffrey Brissaud, avec une équipe de France cinquième au Working Trophy. Donc il y a huit podiums compétition internationale. Les objectifs, mais vous allez le voir, effectivement, c'est la médaille d'or avec Gabriella et Guillaume, notamment pour les Jeux olympiques. En tout cas, ils sont dans le cercle haute performance. La fédération et l'agence se sont vraiment prises en main pour mettre toutes les conditions en place. On espère tous qu'on pourra aller chercher cette médaille.

Pour la vitesse, pareil, Nathalie vous en a parlé, des très, très bons résultats. Le long-track est représenté par Timothy Loubineaud, qui fait le 20^e au monde aux 5 000 mètres, et 12^e aux 10 000. Nos objectifs, c'est une médaille aux championnats d'Europe, et deux top cinq en individuel. On aimerait une médaille aux Jeux, deux tops 8 en individuel. On souhaite ça. En tout cas, ils sont bien structurés pour y aller. Un top 8 pour les hommes en individuel, un top 15 pour les dames, et puis une médaille au monde, et deux top 8 en individuel.

Sur le long-track, aux Championnats d'Europe, top 10, et on travaille beaucoup avec le roller qui nous aide aussi dans la structuration et l'entraînement de Timothy. Les championnats du monde, on aimerait aller au top 8 sur l'épreuve de 10 000 mètres,

Dernière discipline, le patinage artistique avec Kevin et sa 9^e place aux Championnats du monde. Il y a eu également huit podiums en compétition internationale. Je vous avais remis tous les résultats, et on va finir sur les objectifs, des très bons objectifs, comme vous pouvez le voir. On croise les doigts. En tout cas, on structure et on essaie de faire au mieux. On a un contrat de performance qui est vraiment dédié au haut niveau. On essaie quand même d'anticiper et de préparer la relève pour les jeux de 2026 qui auront lieu à Milan. J'en terminerai là.

Céline MOTHEs

Merci. On a deux questions. La première d'Élisabeth Collemare de Colombes qui demande à qui on doit s'adresser quand les coordonnées des clubs ne sont pas correctes sur l'application « Forme glisse ».

Frédérique BLANCON

C'est à Nathalie Robert. C'est elle qui gère l'application. C'est elle aussi qui gère toutes les coordonnées des clubs. C'est à elle qu'il faut s'adresser.



Céline MOTHES

La deuxième question nous vient de Virginie Boulanger de Niort. « Est-ce que des formations sont visibles, notamment pour les coaches qui étaient en chômage partiel ? »

Frédérique BLANCON

Sur les temps d'échange entraîneurs ?

Céline MOTHES

Oui, je pense.

Frédérique BLANCON

La dernière était sur YouTube, il y avait le lien. On va les mettre également sur beIN Sport. On va vous transmettre les liens pour que vous puissiez également les revoir. Il n'y a pas de problème.

Céline MOTHES

A priori, il n'y a pas d'autres questions. Merci beaucoup Frédérique. Nous allons enchaîner avec la présentation du comité d'éthique et de déontologie. Je passe la parole à Dominique Petit, qui en est la Présidente.

Résolution 8 : vote de la charte Ethique et de Déontologie

Dominique PETIT

Merci. Bonjour à toutes et à tous. J'ai écouté toute votre AG depuis ce matin, de façon à m'imprégner un peu plus de la Fédération des sports de glace. Le Comité a été créé en juin 2020. Je pense qu'il faut se féliciter de cette initiative qu'a prise la nouvelle direction de la Fédération. En ce qui concerne les membres, l'élection s'est passée en septembre 2020. Les personnes qui appartiennent à ce Comité ont été proposées soit par la Présidente de la Fédération, soit par le Conseil fédéral. Pour démarrer cette mandature, nous sommes cinq à œuvrer dans ce Comité. Deux sont issus des sports de glace, il s'agit de Doriane Cabaret, qui est une ancienne patineuse, qui a occupé auparavant des fonctions de directrice de patinoire.

La deuxième, Dominique Deniaud qui a été une sportive de haut niveau en danse sur glace, et a même participé d'ailleurs à des Jeux olympiques. Elle a mené une carrière professionnelle en tant que chorégraphe et entraîneur.

S'agissant de Carole Girard, c'est une personne qui réside en Alsace, qui est membre d'un club de tennis, et qui occupe des fonctions à l'Éducation nationale, où elle est chargée de la protection de l'enfance. Elle est référente harcèlement, et médiatrice de conflit. Elle a donc un profil professionnel qui nous est d'une grande utilité dans ce Comité.

Isabelle Jobard est vice-présidente nationale de l'AFCAM, l'Association française du corps arbitral multisports, et elle est vice-présidente de la section Ile-de-France. Son sport d'origine est le badminton.

Quant à moi, je suis issue de la Fédération française de volley, où j'ai occupé les fonctions de DTN quand j'étais cadre du ministère de la Jeunesse et des Sports. J'ai terminé ma carrière en tant que directrice au Comité national olympique, et c'est tout naturellement



que je me suis orientée ensuite en tant que bénévole au niveau du CDOS du Val-d'Oise où je réside, et j'en ai été la Présidente jusqu'au mois de mars dernier. Voilà en ce qui concerne les membres.

Sur cette diapo, vous avez quatre items qui résument, parce que le règlement du comité d'éthique est quand même assez dense. J'ai retenu quatre choses pour qu'on soit le plus clair possible.

Le Comité éthique est donc doté d'un pouvoir d'appréciation indépendant. Ce sont les cinq membres du Comité qui prennent des décisions, même si on auditionne et on invite un certain nombre de personnes. C'est vraiment nos 5 membres qui prennent les décisions, et on est chargé de veiller au respect des règles éthiques du sport. On a donc pour fonction de se prononcer sur toutes ces questions éthiques dont on est saisi. Je vous avoue qu'on ne s'attendait pas à l'ampleur de cette tâche, parce que depuis le mois de septembre, c'est continuellement que la référente intégrité de la fédération, Marie Lech, nous fait passer les dossiers de signalement. Donc un gros travail sur ces questions d'éthique.

Extrêmement important, on n'est pas doté d'un pouvoir de sanction, nous ne donnons que des avis sur les dossiers que nous étudions, et si besoin, comme il est dit dans le règlement, si nous avons besoin que la commission disciplinaire soit saisie, nous l'avons déjà fait, nous passons par la Présidente de la Fédération pour saisir cette commission.

Enfin, dernière mission qui nous incombe, et sur laquelle nous avons travaillé, c'est la charte éthique et de déontologie de la Fédération que nous avons présentée au Bureau et au Conseil fédéral. Voilà vraiment les missions qui nous incombent dans l'immédiat.

Élus début septembre, nous nous sommes mis au travail dès la mi-septembre, et compte tenu des dossiers qui s'étaient accumulés, et qui arrivaient encore, depuis, tous les 15 jours, nous nous réunissons, et compte tenu évidemment de la pandémie, tout s'est fait par visioconférence. Nous espérons vivement que dès le mois de septembre, on pourra être de visu, parce que ce sera quand même plus agréable. Je voudrais noter l'assiduité de toutes les personnes qui sont dans ce Comité, et qui ont vraiment pris très au sérieux les missions que vous nous avez confiées. Elles sont tout le temps présentes, que ce soit sur nos réunions, que ce soit sur les audiences, les entretiens qu'on a à mener, sur les comptes rendus. Je suis ravie de travailler avec elles, et de présider ce Comité, parce que ce n'était pas évident de prendre ça en main, ni pour les unes, ni pour les autres. Elles se donnent à fond, continuellement. Comme je vous l'ai dit, nous contactons, nous invitons certaines personnes, et Marie est invitée presque systématiquement à nos réunions pour nous présenter les dossiers de signalement qui sont arrivés à la Fédération, et dont il faut que nous nous occupions. Bien entendu, Marie ne participe pas à nos débats, à nos réflexions, elle ne fait que nous présenter les dossiers de signalement, et encore moins sur les avis que l'on donne. Très généralement, elle est présente en début de réunion, et quand elle nous a expliqué les dossiers, elle se retire, et nous continuons à travailler seuls. C'est important de le préciser, on n'a pas à avoir d'influence de quiconque sur les avis qu'on pourrait donner.

Toutes les demandes qui nous ont été adressées ont été examinées. Vous le verrez par la suite, tout n'est pas traité, mais on a au moins examiné toutes les demandes pour voir déjà si elles étaient recevables ou non. Par exemple, il y a eu des demandes qui étaient anonymes, on s'est refusé de répondre à ce type de dossier, mais toutes les demandes ont été vues et ont été ou sont en cours de réalisation. Pour affiner les dossiers de signalement, nous avons entendu, sous forme là aussi d'entretiens et d'auditions organisés en



visioconférence, tous les protagonistes qui étaient mis en cause dans les dossiers de signalement que nous avons reçus. Et pour bien border les choses, au-delà du courrier électronique qui leur avait été adressé, on a toujours envoyé des courriers en recommandé, avec accusé de réception, pour être certain que les personnes que nous voulions auditionner soient prévenues en temps et en heure. À ce sujet, je voudrais remercier Karine Gamard qui, à chaque fois que je la sollicite, réagit très rapidement, et nous soutient vraiment dans ces démarches administratives.

Diapositive suivante, les chiffres que je vous annonce ne sont pas tout à fait identiques à ceux que notre Présidente a présentés ce matin, mais je pense que ça vient du fait qu'on a démarré que mi-septembre, et qu'avant, il y avait d'autres dossiers qui étaient en cours. On a étudié huit gros dossiers, un de harcèlement à caractère sexuel, et tous les autres dossiers que nous avons eus entre les mains portent essentiellement sur du harcèlement verbal, moral et physique qui relève de la méthodologie d'entraînement, des procédés d'entraînement qui sont coutumiers dans votre sport depuis des années, et dont les parents se plaignent, et qu'ils déplorent. C'est essentiellement des dossiers de ce type qui nous sont remontés, et dont il n'est pas toujours évident de faire la part des choses. C'est pour ça que ça prend du temps, au-delà des personnes qui sont mises en cause, d'interviewer, et de prendre attache auprès de personnes qui côtoient ces entraîneurs au quotidien. Juste ce que je voulais aussi, et je voudrais aussi bien préciser, c'est que les présidents de clubs sont aussi toujours avertis des démarches que nous menons en direction des personnes qui ont été signalées. Pour en venir aux résultats, huit dossiers ont été étudiés et/ou sont en cours d'étude aujourd'hui.

On peut passer à la diapositive suivante. La deuxième mission importante qui nous avait été confiée était de travailler sur la charte éthique et de déontologie de la Fédération. Nous y avons travaillé pendant un bon trimestre, et suite à nos travaux, nous avons soumis ce projet au Bureau exécutif et au Conseil fédéral. Cette charte a donc été validée, et je pense qu'elle est mise au vote de votre AG aujourd'hui. C'est un document qui est là aussi très dense, et sur cette diapositive, je n'ai remis que

les grands chapitres pour vous la présenter. Vous avez très certainement eu l'occasion de la dire et de la relire.

Cinq grands titres, tout d'abord le premier sur l'éthique qui rappelle l'esprit sportif et les valeurs du sport en général. Ce n'est pas propre à la Fédération du sport de glace, mais c'est vraiment comment on perçoit cette notion d'éthique.

Le deuxième titre, sur la déontologie, ce chapitre des acteurs des sports de glace concerne bien entendu tous les pratiquants et les sportifs de haut niveau de la Fédération, mais il s'adresse également aux juges, aux officiels et aux dirigeants. Donc on a dissocié les différents acteurs de votre fédération.

Le troisième titre sur l'action des partenaires, les partenaires au sens très large, ça va des parents et de l'entourage des patineurs jusqu'aux spectateurs, aux supporters, aux sponsors, les partenaires commerciaux, les médias, les diffuseurs, les paris en ligne. On a visé très, très large pour essayer que chaque partenaire soit bien conscient des règles qu'il faut respecter dans le cadre de vos différentes disciplines sportives.

Le titre 4 concerne toutes les élections au sein de la Fédération, des différentes structures. Eh bien sûr, ça s'adresse tout particulièrement aux candidats aux élections. Et enfin, le dernier point qui concerne tout ce qui pourrait apparaître en matière de conflit d'intérêts,



et donc on a essayé de définir un certain nombre de principes directeurs, là aussi de recommandations, de manière qu'on puisse éviter au maximum l'apparition de conflits d'intérêts. Voilà sur quoi on travaille. Je vous avoue que pour chacune d'entre nous, c'est une découverte. Et comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire à Nathalie, dès qu'on va pouvoir être en présentiel, on souhaiterait vraiment qu'au mois de septembre, on puisse avoir une réunion de travail de manière à affiner le règlement, à préciser nos procédures, afin que l'éthique soit respectée, et qu'on puisse travailler avec le plus d'objectivité possible, et puis bien préciser les droits et devoirs de chacun. On est sous le sceau de la confidentialité, et il faut que les personnes avec lesquelles on a été amené à discuter, à s'entretenir comprennent très bien qu'il y a un certain nombre de documents qui ne peuvent pas partir dans la nature. Le Comité éthique a ses fichiers, a tous ses dossiers. Si on est sollicité, on essaiera de répondre le mieux possible aux questions, mais la confidentialité prime, et il faut donc bien que tout le monde le comprenne à tous les niveaux des interlocuteurs qu'on pourrait avoir. Voilà en ce qui concerne la présentation de ce Comité, et ce que nous avons essayé de faire jusqu'à maintenant. Merci de votre attention.

Céline MOTHES

Merci beaucoup, Dominique, pour cette présentation très complète et très détaillée sur la charte éthique que nous allons mettre au vote de l'assemblée.
(Le vote est en cours).

Votants :	78			
Voix totales :	544		Non votés :	220
Voix exprimées :	303		Taux d'abstention :	3,9%
Pour		303 Voix		100,0%

(Ce point est adopté à l'unanimité).

Je vais garder la parole, parce que c'est le moment du rapport d'activité du médecin fédéral, et malheureusement, le Docteur Pascale Licari est retenue, parce qu'elle est de garde cet après-midi. Donc c'est à moi qu'incombe la lecture, parce que malheureusement, ce ne sera qu'une lecture de son rapport et du rapport d'activité.

Sur l'accompagnement des athlètes de l'équipe de France, sur les compétitions internationales qui ont été maintenues, trois événements en short-track, deux événements en patinage artistique et danse sur glace. Et pour ce qui est du bob, de la luge et du skeleton, la gestion a été faite

directement par le responsable. Du coup, le service médical a également œuvré sur le regroupement des athlètes, et notamment lors du challenge 2020 à Cergy-Pontoise.

Concernant le suivi médical réglementé, et le suivi des athlètes inscrits sur les listes ministérielles, il faut savoir que le système d'information et de collecte des données de santé sécurisées n'était absolument pas à jour, donc nous avons opté pour une solution qui s'appelle Askamon qui est un logiciel qui fonctionne simplement. C'est un login avec identifiant, et il y a différents niveaux d'accès par type de professions médicales ou administratives, et les autorisations sont données en fonction.

Ce logiciel permet la collecte de l'ensemble des données issues du SMR, suivi médical réglementé, le recueil des données administratives, médicales, paramédicales et



biomédicales hors SMR, cette fois-ci, le recueil d'événements de santé transversal dans le parcours de soins d'un athlète, le recueil des pathologies survenues lors de l'accompagnement des athlètes en compétition, le suivi des athlètes pendant les compétitions. C'est aussi un outil d'échange partagé sur l'état de santé à un instant T ou sur un intervalle, un outil de suivi de paramètres biomécaniques, biologiques ou physiologiques. Ce logiciel permet aussi d'extraire des données brutes de santé, ainsi que le suivi au niveau des indicateurs de santé.

Sur l'accompagnement des athlètes listés à la fin du premier confinement, 107 athlètes étaient inscrits sur les listes ministérielles. Parmi eux, 57 sportifs de haut niveau, 40 espoirs, 7 collectifs nationaux, 3 reconversions, et également des athlètes qui étaient inscrits par discipline, à savoir 27 athlètes en short-track et en long-track, 13 en bobsleigh, luge et skeleton, 5 en curling, et 62 en patinage artistique, et en danse sur glace.

Ensuite, concernant les échanges entre les membres de l'Union nationale des médecins fédéraux, cela permet un retour d'expérience sur les stratégies mises en place par la Fédération, notamment pour la reprise de leurs sportifs de haut niveau. Il s'agissait également de préciser les connaissances sur les problématiques liées à la Covid dans cette population, avec pour objectif la synthèse des résultats issus de ce questionnaire présenté à la journée interfédérale du CNOSF à Vichy, qui s'est déroulé le mercredi 16 septembre 2020. Sur la communication, notamment pendant tout ce temps qui vient de s'écouler au niveau du confinement, de la Covid et du sport, par le biais de la newsletter FFSG, des informations ont été données, notamment sur les effets du confinement de huit semaines, à savoir l'activité physique réduite ou inexistante sur un sportif. Également, les principaux risques lors de la reprise de l'activité sportive, et des recommandations générales ont aussi été données sur la reprise de l'activité physique après le confinement.

J'en ai terminé pour ce rapport. Désolée de ne pas pouvoir être plus précise, mais si jamais il y a des questions, on pourra les transférer au docteur Licari. Pour l'instant, je ne peux pas aller plus loin.

On va enchaîner directement avec le rapport d'activité du Président de la Commission fédérale des officiels d'arbitrage, Monsieur Anthony Leroy, qui doit être connecté et à qui je passe la parole.

Anthony LEROY

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs et Madame la Présidente de la Fédération française des Sports de glace, bonjour à tous. Je vais vous présenter le rapport de la Commission fédérale des officiels d'arbitrage de la Fédération pour cette saison 2020 – 2021 qui a été court, mais dense quand même. Je vais essayer de vous présenter tout ce que nous avons pu travailler en coulisses pour préparer les saisons futures, et aussi tenir la barre de la saison qui vient de s'écouler.

Tout d'abord, comme chaque année, je vais vous donner quelques données chiffrées, mais nous sommes aujourd'hui à un contingent de 436 officiels. C'est un chiffre qui est en baisse, une tendance baissière depuis 2019. Très souvent, ce que l'on constate, c'est qu'à l'approche des Jeux olympiques ou juste après, ça remonte, et ensuite, ça rebaisse. Donc là, on est dans le creux de la vague. Des départs qui se justifient par des départs en retraite, une lassitude, l'envie de se reconverter dans d'autres missions associatives ou plus personnelles. C'est un contingent qui est très vivant, mais plutôt fidèle. La base est solide avec 204 officiels régionaux, 167 grades nationaux et 65 grades internationaux. C'est pyramidal, comme vous le savez sûrement. En tout cas, la base



est assez solide. Les clubs, les ligues nous alimentent avec de nouveaux profils, de nouvelles vocations.

C'est vrai que ces deux dernières années, les périodes de promotion de la mission arbitrale ont été un peu gelées. Nous espérons nous rattraper pour la saison prochaine. Le contingent est constitué de 65 % de femmes et d'hommes. Ce sont les chiffres que nous avons remontés au ministère au 31 décembre dernier, et à l'Association française du corps arbitral. Et enfin, 17 officiels qui figurent sur les listes ministérielles de haut niveau. Ces officiels sont des personnes qui ont participé à des compétitions et des championnats de référence, et qui accompagnent nos athlètes dans leur progression. Notamment, cette année, la DTN a puisé au sein d'elle un certain nombre d'officiels qui accompagnent les athlètes listées sur les listes ministérielles, pour faire de la supervision de programme, de la vérification de programme, et aussi déterminer éventuellement les classements.

Les événements sportifs ont un peu fondu. Sur la colonne de droite, vous allez pouvoir voir les chiffres à N-1 et N-2. On a fait assez peu d'événements cette année. Une majorité d'événements a été destinée aux athlètes de haut niveau ou aux athlètes listés. Il y a quand même eu un petit peu de vie au niveau des clubs, avec l'organisation de sessions de tests en tout début de saison, et là encore, en fin de saison. Mais entre les deux, il ne s'est pas passé grand-chose.

On a eu également la chance et l'honneur, pour quelques-uns d'entre nous, de participer à des championnats de France, notamment les Élités, qui se sont tenus à Vaujany en février dernier. On a également organisé un challenge sur la date qui était prévue pour les Élités à Cergy-Pontoise. Les masters se sont très bien déroulés, c'était la majuscule de la saison. Tout s'est très bien passé. Et ensuite, comme vous le savez, nous avons tous été reconfinés, et nous avons dû rentrer aux vestiaires.

Néanmoins, nous avons tout de même rayonné un petit peu aussi sur le niveau international. Très peu d'événements se sont tenus au niveau des Fédérations internationales. L'ISU a quand même tenu à maintenir des événements au sein desquels les arbitres français ont pris part. Je parle des championnats d'Europe de short-track en Pologne, mais aussi des championnats du monde qui se sont déroulés à Stockholm, en mars dernier, et aussi les championnats du monde par équipe au Japon. D'autres événements sont venus ponctuer notre saison à travers des regroupements organisés par la Direction technique nationale, et aussi du monitoring, c'est-à-dire de la supervision de programmes, du conseil donné à distance, en France comme à l'étranger, de la part de nos officiels, pour un public toujours de patineurs listés. Au total, à peu près une quarantaine ou une cinquantaine d'événements par rapport aux 350 que nous pouvons organiser par ailleurs.

On va pouvoir passer à la *slide* suivante. Ces événements, en France ou à l'étranger, ont pu se tenir évidemment dans des conditions pour lesquelles un protocole sanitaire avait été défini. Donc cela dépendait de là où on allait évidemment, mais s'agissant de la France, en tout cas, toutes les compétitions ont pu se tenir grâce au concours d'un protocole Covid spécifique qui était dédié à la mission arbitrale, et qui a été conçu par des officiels d'arbitrage, qui sont tous professionnels de santé, qui étaient volontaires pour prendre part à la conception de ce protocole, qui a été vraiment pour nous un cadre très précieux pour que nous puissions, sur glace ou en bord de piste, organiser et maintenir les événements dans les meilleures conditions.

Je tiens à préciser qu'il y a parmi nous des gens qui sont fragiles au niveau de la santé, qui sont plus âgés. La classe d'âge tourne autour d'une cinquantaine d'années, et il y avait



des publics d'arbitre qui étaient frileux, sans mauvais jeu de mots, de se rendre dans des compétitions compte tenu du contexte sanitaire que nous avons connu. Il était donc très important de baliser l'encadrement et le décor de la mission arbitrale, et tout s'est à chaque fois très, très bien déroulé. Nous avons également eu des feuilles de missions spécifiques qui ont été données par la Direction technique nationale. Chaque déplacement était encadré, homologué, autorisé. Merci encore à la Direction technique d'avoir pris le temps, à chaque fois, de préparer les dossiers, préparé nos séjours, préparé nos déplacements dans les meilleures conditions. Je tiens à dire que personne, au cours de l'exercice de sa mission, n'a été touché par la Covid.

Les compétitions étaient sous deux formats, sous format bulle, notamment pour les compétitions internationales pour l'Europe, les mondiaux et le World Team Trophy. Nous étions sur des formats

où nous devions arriver trois ou quatre jours avant, repartir deux jours après, et chaque jour était soumis à des protocoles sanitaires très stricts, des tests PCR, d'autres tests qui étaient organisés par les organisateurs. Nous n'avons pas pu sortir des hôtels dans lesquels nous étions logés. Nous avons parfois passé 6 à 10 jours confinés dans nos hôtels ou dans les patinoires, pour assurer le bon maintien des compétitions.

S'agissant de la France, c'était surtout des compétitions à huis clos pour les Masters, le challenge à Cergy, les Élités et les juniors de danse à Villard. Toute venue, tout déplacement étaient soumis à des tests, et encore une fois, nous n'avons pas eu à déplorer de contamination sur place ou *a posteriori*. Donc merci encore au personnel fédéral et aux clubs organisateurs d'avoir pris le soin de permettre aux officiels d'arbitrage d'exercer leurs missions dans de meilleures conditions.

On peut passer à la *slide* suivante. Évidemment, les juges régionaux et nationaux n'ont pas exercé beaucoup, parce que nous étions privés d'exercices et de pratiques sur le terrain. Du coup, nous sommes en train de préparer avec l'équipe de Campus qui est le programme de formation, et un accélérateur de compétences pour les officiels dans l'arbitrage. Il est constitué de 20 formateurs qui sont volontaires, qui ont suivi des formations spécifiques, organisées par des professionnels, et qui ont la charge, aujourd'hui, de travailler sur des contenus pédagogiques, de détecter des contenus documentaires ou vidéos, qui vont permettre de perfectionner le corps arbitral dans les prochains mois. Pourquoi ? Parce qu'avant, les formats étaient en présentiel pendant les compétitions ou dans des salles spécifiques. Le protocole sanitaire ne nous a pas permis de nous réunir aujourd'hui, et du coup, nous sommes obligés de nous réinventer en travaillant sur de nouvelles façons de transmettre les savoirs, et aussi de travailler la pratique. Donc là, une équipe est à pied d'œuvre, sous la houlette de Loïc Cosnuau que je remercie pour tout le temps qu'il dévoue à l'encadrement de cette équipe, et aussi à la mise en place d'une plateforme de e-learning que nous sommes en train de concevoir. Cela va nous permettre de réduire les coûts, de réduire également la mobilité des arbitres, et d'optimiser les formations.

Actuellement, nous sommes en phase de conception des examens, et de validation des étapes de progression. C'est un travail qui est très long. Je vous rappelle qu'on part de rien. On s'est laissé surprendre, comme tout le monde, par ces épisodes sanitaires. Et du coup, l'obligation de se réinventer passe aussi par une période de réflexion, de tests, de benchmark avec d'autres fédérations pour voir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Donc il y a aujourd'hui une phase de travail et de conception qui est longue, mais je



rappelle qu'elle est confiée à des bénévoles, et du coup, je n'ai pas la possibilité d'intervenir sur la chronologie d'avancement.

Pour ce qui concerne les officiels internationaux, ils ont dû suivre, pour beaucoup, des formations et des recertifications en distanciel, qui ont été mises en place par l'Union internationale de patinage. Rien n'est à signaler de la part des autres fédérations qui n'ont pas beaucoup d'officiels d'arbitrage français dans leurs rangs. Nous avons travaillé sur deux formations de formateurs à distance, pour pouvoir permettre à nos formateurs de campus de déployer les contenus, d'animer les formations, et aussi d'utiliser les outils qu'on leur a confiés, puisqu'on leur a acheté 20 licences Office complètes pour pouvoir assurer leur diffusion de savoirs. Et enfin, nous avons également travaillé sur la refonte de livrets de formation, qui seront dédiés aux apprenants et aux futurs candidats, mais également à la remise en place de diplômes avec la charte graphique mise à jour. Ça a donc été un gros travail de l'invisible, parce que pour le moment, vous n'en voyez pas les effets, mais nous avons bon espoir de pouvoir commencer la diffusion à partir de la rentrée prochaine.

Pendant tout ce temps, comme on ne pouvait pas travailler, comme on ne pouvait pas se voir ni exercer la mission, nous avons essayé de garder le lien. Nous avons organisé, courant décembre, des *afterworks* qui ont réuni à peu près 150 participants. C'était un moment d'échange très convivial, de partage, comment on a vécu la période de confinement, comment on vivait l'absence de mission arbitrale et de sa pratique, comment cela nous manquait de rencontrer les camarades, et comment nous vivions le sport aujourd'hui. Ça a été à un moment de deux heures partagé avec toutes les disciplines, toutes les fonctions, et ça a été à un moment très apprécié de la communauté arbitrale. Et au cours de cette session, Madame Péchalat a pris part à l'ouverture de la première, et ça a été très apprécié qu'elle prenne part au souci que nous rencontrions dans cette année. Donc

encore merci, Nathalie, pour nous avoir accompagnés sur cette première. Nous avons également adressé des courriers de réassurance, d'informations régulières auprès des correspondants des CROA et des CNOA pour essayer de garder le contact, leur dire ce qu'il se passait en coulisses. Et ils avaient la mission également de démultiplier ces informations auprès de leurs officiels d'arbitrage en région ou au niveau national. En tout cas, garder le lien a été plus ou moins réussi, avec les complications qui étaient les nôtres cette année.

On peut passer à la *slide* suivante. Il va falloir se reconstruire, parce qu'évidemment ça a pas mal tangué depuis février 2020, et évidemment, il va falloir reconquérir de nouveaux candidats. Nous allons mettre en place, très prochainement, pour susciter des vocations, une campagne d'affichage qui a été menée par la CFOA, avec le concours du chargé de communication, Julien Giovanella, et ses équipes. Nous sommes en train de travailler sur différents contenus digitaux et papier pour que nous puissions susciter à nouveau des vocations, et recueillir de nouvelles recrues au sein de nos rangs, parce que la population arbitrale vieillit, et a besoin également de se renouveler. Il y a aussi des disciplines qui sont très, très, pauvres, je pense au curling, au bobsleigh, à la luge, au skeleton, aux sports extrêmes qui n'ont pas beaucoup d'arbitres dans leurs rangs. Donc il va être important pour nous d'axer le recrutement sur ces sports-là, et aussi d'entretenir notre base arbitrale pour les autres sports. Donc une campagne d'affichage est en cours d'élaboration, et j'ai bon espoir qu'elle puisse être déployée à la rentrée prochaine.

S'agissant des relations institutionnelles d'entreprises ou les médias, la CFOA a aussi travaillé pour essayer de communiquer sur sa mission ou encourager, permettre en tout cas, la



mission arbitrale. Ça a commencé en novembre dernier par un reportage qui avait été fait par les équipes de Paul Péret sur « Tout le sport », qui a accompagné un groupe d'arbitres sur un regroupement DTN qui avait lieu à Grenoble, et ils se sont particulièrement intéressés au rôle de l'arbitre, à son rôle de conseil pendant cette période de confinement. Ça a été un travail pendant trois jours, très apprécié, d'échanges avec les journalistes. Et c'était une façon aussi de communiquer sur ces métiers de l'invisible. Pour la toute première fois également, à travers moi, nous avons la chance d'avoir un premier représentant des sports de glace au sein du Comité exécutif de l'AFCAM, l'Association française du corps arbitral multisports. Pour la première fois, pour la prochaine mandature de quatre ans, nous aurons un représentant des sports de glace au sein de cette association qui est rattachée au CNOSEF.

Nous avons également renouvelé une convention d'insertion professionnelle avec le groupe Canal +, ce qui permet à un arbitre d'officier en ayant des facilités pour se déplacer, et nous avons bon espoir d'ouvrir d'autres CIP avec d'autres groupes, dans la fonction publique ou privée. Ce renouvellement de CIP avec le groupe Canal va nous permettre de communiquer auprès des autres entreprises ou au sein de la fonction publique pour en signer d'autres pour nos officiels de haut niveau. Et enfin, nous avons participé très récemment à un forum pour l'Association française pour un sport sans violence et pour le fair-play sur une thématique « L'arbitrage victime ou source de violence ? ». Gérard Mathusalem, Michel Abravanel, et moi-même avons pris part à ces échanges, au cours desquels Monsieur Denis Masegla, Président du CNOSEF, et Madame la Ministre étaient présents. Cela a été l'occasion de parler de nos sports, des pressions qu'on peut recevoir de la part des médias, des réseaux sociaux, et aussi de dédramatiser un petit peu toutes les passions qui tournent autour de nos métiers.

Nous avons également travaillé sur les relectures des projets de réforme internationales, notamment pour l'ISU. Nous étions en année de congrès, et les officiels d'arbitrage ont participé à la relecture des centaines de pages qui sont rédigées par les Comités techniques internationaux, et aussi par l'ISU elle-même. Nous avons travaillé avec Jean Savarino, Bertrand Reynaud, Frédérique Blancon sur le renouvellement des listes des arbitres et juges sportifs de haut niveau pour la saison 2021-2022. Nous avons également apporté quelques retouches sur le règlement intérieur des officiels d'arbitrage pour la saison prochaine, lesquels ont été validés par le Bureau exécutif, et entérinés par le Conseil fédéral.

Sont en cours la refonte du site applicatif Agora, qui est l'application de gestion des officiels et des rapports d'arbitrage. Nous avons signé un contrat avec l'entreprise « Comme un poisson dans

l'eau ». Nous avons travaillé pendant un an avec cette entreprise qui a malheureusement décidé de nous laisser, parce que le projet est ambitieux, et ne peut pas aboutir à travers eux. Cela nous oblige donc aujourd'hui à retrouver une entreprise, des développeurs, des codeurs qui vont devoir reprendre la main sur cet outil qui est vraiment stratégique pour la Fédération. Aujourd'hui, la gestion du site existant, la version d'Agora V1 est confiée à Loïc, que je remercie à nouveau pour tout le temps qu'il consacre à l'entretien de la version originelle. J'espère que la Fédération nous donnera les moyens de sécuriser cet outil et de trouver une nouvelle entreprise qui nous accompagnera dans la réponse de nos besoins.

Depuis le mois de juillet dernier, le ministère rend obligatoire la formation aux gestes qui sauvent pour les juges et arbitres sportifs. C'est un nouveau défi. On ne manquait pourtant



pas de travail. Il va donc falloir que nous trouvions le moyen de former tous nos arbitres aux gestes qui sauvent. C'est un sujet qui est en cours aujourd'hui avec Frédérique Blancon, et ses équipes. Nous allons essayer de définir les façons de bien procéder. Et enfin, le dernier projet qui nous tient à cœur, est de déployer enfin la plateforme de e-learning Campus, qui permettra de recertifier, de former, et de communiquer avec le contingent arbitral de la Fédération. J'en ai fini, je ne vais pas vous retenir plus longtemps. Je voudrais juste remercier particulièrement Nathalie Péchalat avec laquelle je travaille depuis un an, un an et demi. J'ai apprécié travailler avec Nathalie, parce qu'elle est facilitatrice, très connectée, très concernée, très sensible à nos sujets, en tout cas pour la mission arbitres que je représente. Elle est toujours disponible, et c'est très agréable de travailler avec elle, d'autant plus que c'est une femme complète. À chaque fois, j'ai trouvé un écho auprès d'elle, donc je voulais vraiment la remercier solennellement aujourd'hui au nom du corps arbitral.

Merci également à la DTN et ses équipes, avec lesquelles nous avons une relation féconde où l'on travaille beaucoup, y compris en jours de semaine, en jours ouvrés. Je sais qu'ils nous ont fait la promesse de travailler davantage le week-end, là où les bénévoles sont un peu plus disponibles. Merci beaucoup également à Serge Petetin pour son écoute, pour sa disponibilité, ses bons conseils. Serge est quelqu'un qui connaît très bien les instances fédérales, et qui est toujours de bon conseil pour moi. Loïc, Élisabeth et Alain et Ronald pour leur travail de tous les jours. Enfin, le personnel administratif, avec une particularité pour Karine Gamard, notre assistante, et Jennifer Coline qui a su parfois rattraper les boulettes ou ranger les gamelles et les bidons avec art et talent. Merci à tous pour votre attention. Je reste à votre écoute pour toute question sur cfoa@ffsg.org. Je rends la parole à Madame la Présidente.

Céline MOTHEs

Alors du coup, ce sera Madame la Secrétaire générale. Merci Anthony pour cette présentation et pour cette salve de remerciements également. Nous allons rejoindre Stéphanie Bouvier, notre vice-présidente des disciplines vitesse de précision au titre des sports extrêmes, qui est également en charge de la commission des athlètes de haut niveau, la CAHN, qu'elle va vous présenter.

Stéphanie BOUVIER

Bonjour à toutes et à tous. Comme l'a évoqué Céline, en tant que vice-présidente déléguée aux disciplines vitesse et précision, je suis également le relais concernant cette future commission des athlètes de haut niveau que l'on souhaite mettre en place au sein de la Fédération. On a déjà essayé de définir quelques objectifs pour cette commission. Concernant ces objectifs, l'idée serait d'assurer un dialogue au nom et pour le compte de la Fédération auprès des athlètes de haut niveau, promouvoir également les intérêts des sportifs auprès des différentes instances de la Fédération et de ses organes déconcentrés que sont les clubs, les ligues et les comités départementaux. Promouvoir et développer le sport de haut niveau dans le strict respect des orientations de la politique sportive définie et conduite par la Fédération. De formuler des recommandations dans le souci de promouvoir les droits des athlètes auprès de l'État, du CNOSF, des fédérations internationales et de la fédération, évidemment. Et être également un relais auprès des sportifs sur des sujets d'actualité tels que la reconversion professionnelle, et également la représentation des athlètes auprès des différentes instances nationales et internationales.



Concernant sa composition, la Commission sera composée de cinq titulaires et cinq athlètes suppléants élus et issus des cinq disciplines olympiques, avec une parité homme/femme par discipline. Je rappelle les cinq disciplines olympiques que sont le patinage artistique, le BLS, le curling, le patinage de vitesse et la danse sur glace. Le bureau exécutif peut compléter par cooptation des postes vacants si des disciplines ne sont pas représentées.

Pour être candidat, et se présenter à l'élection de cette commission, il faudra être licencié à la Fédération depuis au moins six mois, être âgé d'au moins 16 ans, et n'avoir jamais été sanctionné pour un fait de dopage, avoir satisfait aux obligations d'honorabilité et avoir été inscrit sur les listes de haut niveau au cours d'une des trois dernières Olympiades.

Concernant le vote, le corps électoral, chaque sportif licencié à la fédération depuis au moins six mois à la date du vote, et ayant été sur les listes de haut niveau au cours d'une des trois dernières Olympiades, pourra prétendre à se présenter. Le scrutin sera secret, plurinominal, et à majorité relative à un tour. Les membres seront élus pour quatre ans. Ils seront rééligibles et leur mandat expirera le 30 juin suivant les Jeux olympiques de la même année.

Pour ce qui concerne la présidence de cette commission, les membres de la CAHN, titulaires ou suppléants, éliront leur Président à bulletin secret, et à la majorité simple.

Concernant son fonctionnement, il y aura possibilité que la présidence ou la DTN ajoute des sujets à l'ordre du jour de cette commission. Un compte rendu sera envoyé au Bureau exécutif et à la DTN, et à toutes les personnes concernées par leurs travaux. Les membres de cette Commission peuvent être invités à titre consultatif à la CSN de leurs disciplines respectives, et le Président de cette commission peut être également invité au BE. Les membres titulaires se réuniront au moins deux fois par saison.

En conclusion, cette commission prendra effet à partir de l'AG électorale de l'année prochaine, en juin 2022. L'idée était de donner la parole aux sportifs au sein de notre Fédération. Cette Commission avait déjà été initiée dans les années précédentes, mais elle n'avait pas encore vraiment vécu. On souhaite donc la remettre en vigueur pour donner la parole à nos sportifs. Merci de votre écoute.

Céline MOTHERS

Avant-dernier point, et non des moindres, je vais repasser la parole à notre Présidente, Nathalie Péchalat, pour la présentation du plan de relance post-Covid.

Nathalie PÉCHALAT

Comme je vous le disais tout à l'heure, j'ai le plaisir de vous présenter le plan de relance fédérale post-Covid. Nous avons des actions qui ont été mises en place par le ministère, le CNOSF et l'ANAES. Le CNOSF, avec l'appui du ministère, a mis en place le dispositif Pass'sport. Cela permettra aux familles bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire d'avoir une réduction de 50 euros pour l'inscription de leur enfant ou ado de 6 à 18 ans. Le dispositif « Carte Passerelle » s'est quant à lui étendu. Il est fait pour les élèves normalement de CM1-CM2, et à partir de la saison prochaine, ça inclura aussi les élèves de sixième. Chaque enfant pourra s'essayer à trois sports différents lors d'une ou deux séances de découverte avant de se licencier dans le club de son choix. Espérons que ce soit un sport affilié à la FFSG. Le ministère, via l'Agence nationale du sport, a débloqué, pour la Fédération, un fonds d'urgence de 96 000 euros, et nous avons pris la décision d'investir



dans la totalité ce montant pour que la reprise se passe au mieux, plutôt que simplement l'utiliser à combler une partie du déficit.

Au niveau des actions fédérales, comme je vous le disais, nous avons utilisé ce fonds de soutien pour que les clubs puissent fidéliser les licenciés, et aussi aller toucher un nouveau public. Pour relancer l'activité, nous avons proposé à nos organes déconcentrés un questionnaire sur la relance sportive afin d'avoir une image globale de l'impact de la Covid sur les clubs. Cela nous a permis, lors de la restitution de ce questionnaire, de faire part à toutes et à toutes de bonnes idées qui allaient être mises en place à l'échelle locale.

Via les PSF, les organes déconcentrés ont pu cibler leurs actions liées à la reprise sportive. Nous avons aussi essayé de penser aux entraîneurs, avec une vision partage d'expérience ayant pour thème la reprise du sport après un long temps d'inactivité, et elle est disponible sur notre compte « Be Sport ».

Pour nos licenciés, nous allons reconduire gratuitement la licence Kid, c'est-à-dire que les nouveaux inscrits lors de la saison 2021 n'auront pas à repayer leur licence pour la saison à venir. L'application « Forme glisse » a été lancée, et elle propose à tous des exercices de remise en forme, de bien-être ou de perfectionnement. Vous avez le QR Code. Je ne sais pas si quelqu'un a pu surfer sur cette application très complète qui s'adresse à l'ensemble des licenciés : loisirs, compétition et même haut niveau.

Pour fidéliser nos licenciés, la majorité des commissions sportives nationales ont pris des mesures. Le patinage artistique et la danse sur glace ont décidé de geler les catégories pour la saison à venir, la danse a assoupli le niveau des tests à passer. En patinage synchronisé, les effectifs ont diminué pour les équipes de N3. Le ballet propose aux quatre équipes sélectionnées aux Championnats de France Élite un monitoring avec deux officiels d'arbitrage, en amont, pour leur donner des pistes de travail. En curling, le matériel a été reçu, et sera à disposition dès cet été. Quant aux sports extrêmes, la CSN a organisé un stage de reprise fin août.

Enfin, la Fédération française des sports de glace vient de lier un partenariat avec Holiday on Ice. Le spectacle passera dans 24 villes, et les clubs associés disposeront de la glace quelques minutes en lever de rideau ou en début de seconde partie. Les licenciés pourront avoir quelques minutes pour des démonstrations des disciplines que vous avez envie de présenter. Ce sera vraiment à disposition et personnalisé. En plus de ça, les licenciés pourront bénéficier d'un tarif préférentiel pour assister au spectacle.

Céline MOTHERS

On a une précision de Pascal Henry, Président de la Commission des sports extrêmes, qui nous précise qu'en fait, les stages commenceront début août, et pas fin août.

Nathalie PÉCHALAT

Merci beaucoup, Pascal.

Pour toucher un nouveau public, nous allons utiliser au mieux ce partenariat avec Holiday on Ice. La tournée accueillera 150 000 à 250 000 spectateurs. On aura la possibilité de diffuser une vidéo, et je reviendrai dessus un petit peu plus tard, et un message dédié au club local ou clubs locaux sera diffusé au public présent. Le but étant de transformer les jeunes spectateurs en jeunes patineurs.



Le projet « Roulé glissé », né d'une volonté commune : accompagner enseignants et élèves dans une expérience ludique à la découverte de l'insoupçonnable diversité des pratiques de roller et/ou patinage sur glace. Ce projet porté par l'USEP et la Fédération française de roller a favorisé la formation sportive et citoyenne de tous les enfants scolarisés dans les écoles primaires publiques, en s'appuyant sur l'expertise technique des deux fédérations sportives.

L'opération «Bogo +». Vous avez reçu, via Céline, des informations, et tous les clubs ou presque ont bien voulu jouer le jeu. L'idée est d'offrir des séances gratuites à un public qui n'aurait jamais poussé la porte d'une patinoire. Actuellement, nous avons un partenariat avec Leclerc Drive, deux produits achetés égalent une séance d'initiation offerte pour deux personnes, et d'autres opérations avec d'autres marques devraient suivre.

Toujours pour susciter des vocations, nous organisons deux tournées : la tournée des sports extrêmes, qui concerne onze clubs ou ligues proposant ces disciplines, et elle aura lieu de septembre à novembre 2021. La tournée « Équipe de France, patinage artistique et danse sur glace » post-olympique qui aura lieu en avril 2022.

Concernant la communication, nous allons laisser passer les jeux d'été qui mobilisent l'attention maximale des médias, et enfin, s'atteler à la promotion de nos champions, et à travers eux, de nos clubs. Dans cette continuité, nous allons créer une vidéo qui valorisera nos disciplines et mettra en scène nos champions qui expliqueront ce qui les a poussés à choisir leur discipline de prédilection.

Cette vidéo nous servira notamment lors de la présentation du spectacle d'Holiday on Ice. La Fédération sera présente lors du salon « Kid expo » qui aura lieu en novembre à Paris. C'est le seul événement qui s'adresse uniquement aux familles, notre cible principale, et qui aborde tous les sujets qui les concernent. En partenariat avec Synergglace et la Fédération française de hockey sur glace, nous proposerons des animations et initiations pendant les quatre jours du salon. Nous sommes en train de négocier la possibilité d'installer une patinoire. Cela nous permettra également de faire de la communication interne et externe pour toucher le territoire dans son intégralité.

Maintenant, je vais vous parler de la plus grosse opération qui prendra effet à la rentrée, l'opération « Révèle tes super pouvoirs », qui est une opération nationale. L'objectif est de redorer et de rajeunir l'image des sports de glace en mettant en avant les valeurs clés et les côtés positifs de nos disciplines. C'est de susciter des vocations, attirer le regard et l'attention des enfants et communiquer ensemble au niveau fédéral et local dans nos clubs. Chaque discipline aura son personnage cartoon et tous seront révélés sur les réseaux sociaux de la Fédération. Mais pour rendre le message plus lisible, seules les disciplines où des jeunes enfants peuvent s'inscrire seront mises en avant sur l'affiche de la campagne. Donc concrètement, l'opération « Révèle tes super pouvoirs », c'est la mise en avant de cinq super pouvoirs. La confiance, l'agilité, le courage, la vitesse, la connexion nécessaire à l'évolution de l'enfant sur piste de glace, et dans la vie. Des pouvoirs que des enfants vont développer en s'inscrivant dans nos clubs, évidemment. Vous découvrirez les croquis réalisés par Olivier Loyer. Ces croquis seront sur les affiches, les costumes évoquent finement les superhéros, et lorsqu'ils seront en couleur, vous verrez que nous avons aussi pensé à la diversité : le short-track, les sports extrêmes, le patinage artistique, la danse sur glace et ce qu'on appelle les sports d'équipe qui regroupent la synchro et le ballet. C'était notre volonté que ça s'étende à ces deux disciplines d'expression.



Nous mettrons gratuitement à disposition des clubs un kit de communication. Vous les recevrez fin août, début septembre pour préparer votre rentrée. Il comprendra deux kakémonos et cinq affiches, trois en format A3, deux en format A2. Nous vous enverrons par e-mail également un kit de communication numérique. Si vous voulez imprimer plus d'affiches, faire des flyers, ajouter vos informations comme les tarifs ou les horaires qui seront proposés dans vos clubs. Sachez que les déclinaisons des douze disciplines pour une communication digitale adaptée sont également prévues. Ces kits de communication habilleront vos journées portes ouvertes dans les clubs, mais aussi vos événements ouverts au public, les galas, les compétitions, etc.

Cette campagne sera également portée par des relations de presse. Un communiqué de presse national sera envoyé aux cibles média sport, sport éco, familles et enfants. Ce communiqué fera aussi l'objet de déclinaisons régionales qui permettront d'annoncer vos journées portes ouvertes organisées en septembre. J'insiste sur ce point, il faudra communiquer les dates de vos journées portes ouvertes à la Fédération, par l'intermédiaire de Julien Giovanella, pour que nous puissions les intégrer au communiqué de presse fédéral. Ça se prépare en amont.

Pour être totalement clair, voici le budget prévisionnel de ce plan de relance post-Covid. La prolongation des licences Kid est estimée à 40 000 euros, la tournée « Sports extrêmes » nous coûtera zéro euro, puisqu'elle est financée via le PSF. Le partenariat avec Holiday on Ice, c'est un échange de bons procédés, ne nous coûte rien. Le partenariat avec « Beaucoup plus » nous coûte zéro euro. En revanche, l'opération « Révèle tes super pouvoirs », en ce qui concerne la conception, la fabrication et les frais d'envoi sont estimés à 40 000 euros. La vidéo dont je vous parlais « promotion des disciplines » est estimée à 10 000 euros, et notre présence sur le salon Kid Expo, 6 000 euros. Ce qui nous fait un total de 96 000 euros. C'est la totalité du fonds d'aide d'urgence débloqué par l'Agence nationale du sport.

Encore une fois, ça nous a paru totalement pertinent de réinvestir cet argent pour favoriser le redémarrage, plutôt que de gentiment le mettre sur nos comptes pour combler le déficit. Si l'on a choisi de faire ça, c'est parce qu'on croit vraiment en nos possibilités de développement, et de reprise, pour diminuer le déficit.

Suite à la remarque tout à l'heure de la Présidente du club de Colombes, nous avons élaboré la Time Lime. C'est beaucoup plus visuel comme ça. Vous avez toutes les opérations qui seront mises

en place dans le temps. L'idée, ce n'est pas qu'on parle des sports de glace trois jours à la rentrée. Comme je vous le disais, déjà, ce qui est primordial, c'est d'attendre qu'on ait fini ces Jeux olympiques de Tokyo pour avoir un coup de projecteur sur les sports d'hiver, mais il va falloir qu'on l'étire dans le temps, jusqu'à la fin des jeux, le Championnat du monde qui aura lieu en France, et la tournée ensuite post-olympique de nos patineurs artistiques et danseurs sur glace. Donc on a réparti les actions dans le temps pour pouvoir faire parler de nos disciplines, entre septembre et avril 2022.

La conjoncture n'est pas clémente, mais avec ce plan de relance proposé par la Fédération et porté par les clubs, au bénéfice des clubs, nous pouvons imaginer une belle saison sportive. En tout cas, je vous le souhaite à nous tous. Merci beaucoup. S'il y a des questions, n'hésitez pas, j'y répondrai avec plaisir.



Céline MOTHES

Il y en a déjà quelques-unes. On a une remarque de Noël Morard qui nous dit qu'il ne faudrait pas oublier le curling pour les superhéros.

Nathalie PÉCHALAT

Je reprends. Il y aura une déclinaison des douze disciplines pour une communication digitale adaptée. Chaque sport aura sa déclinaison, je pense aussi au skeleton, à la luge. Personne ne sera oublié, il n'y a aucun problème. On a juste privilégié les sports où les jeunes enfants pouvaient s'inscrire pour l'affiche de la campagne.

Céline MOTHES

Ensuite, on a une autre question d'Élisabeth Collemare de Colombes. « Quel est le délai de prévenance pour les journées portes ouvertes, la date de réouverture de la patinoire n'étant confirmée que quelques jours avant la reprise ? ». Élisabeth, peut-être que tu as la possibilité de prendre la parole.

Élisabeth COLLEMARE

J'ai compris qu'on devait prévenir de nos journées portes ouvertes. Nous, on a déjà une date qui est définie, mais typiquement, on ne saura pas avant fin août si l'on rouvre à la date prévue. Si on rouvre, notre journée portes ouvertes est prévue une semaine après la réouverture. Est-ce qu'en une semaine, on a encore le temps de prévenir ? Quelle est la date limite pour prévenir de notre journée portes ouvertes ? Parce que si on prévient qu'on la fait le 4 septembre, mais que le 4 septembre, on n'est pas encore ouvert...

Nathalie PÉCHALAT

On n'a pas encore la date limite. Vous recevrez les informations de la part de la Fédération, via Julien ou Ninon, et vous aurez toutes les informations en amont. Ne vous inquiétez pas. Je ne peux pas vous donner la date, je ne la connais pas encore. Ce sera Ninon, qui est l'experte dans ce domaine, qui saura à quel moment il faut lancer le communiqué de presse pour avoir un maximum de retombées. On vous préviendra évidemment en avance.

Élisabeth COLLEMARE

Merci.

Céline MOTHES

On a également une question concernant le nombre de licences Kid en France, sur 2020-2021. Il était de 3 876 licences Kid. Sébastien Télémaque nous demande : « Au final, les adhérents qui renouvellent une saison, s'ils ont encore l'âge de moins de dix ans, repaieront-ils le prix de la licence Kid ou sera-t-elle gratuite ? » Ils la repaieront.

Ensuite, on a une question de Marie Diamoneka : « Bonjour, pour le curling, le club de Colmar souhaite lancer une section curling. Nous attendons les contrats pour le matériel commandé. Vers

qui pouvons-nous nous tourner ? » Vers Noël Morard, le Président de votre commission. Alexandra Boch nous demande de ne pas oublier d'intégrer la licence Kids dans le BLS,



chose qui est impossible actuellement ? Ça nous étonne, on va vérifier et on rectifiera si ce n'est pas le cas.

Alexandra BOCH

J'ai déjà fait la remarque en AG de ligue. Au niveau du BLS, sur le logiciel de saisie, on ne trouve pas la licence Kids, sachant qu'on peut faire de la luge à partir de 8 ans.

Céline MOTHEs

Madame Bardoux me demande de redonner le nom. J'imagine que c'est le nom de Noël Morard, qui est le Président de la commission curling. Est-ce qu'il y a d'autres questions sur le plan de relance, et sur tout ce que Nathalie Péchalat vient de vous indiquer ?

Alexandra BOCH

Avez-vous entendu ma petite remarque pour le BLS ?

Céline MOTHEs

Oui, on va vérifier. Il n'y a pas de raison, donc on vérifie, et si jamais c'est le cas, on en fera part à notre responsable technique qui fera en sorte que ça soit possible, parce qu'il n'y a pas de raison que ça ne le soit pas.

Alexandra BOCH

Merci.

Céline MOTHEs

Nous allons passer au dernier point, qui est le point 23 de notre ordre du jour, qui concerne les questions posées par les groupements affiliés. Nous avons reçu, par écrit, trois questions du Paris-Boulogne Olympique Club.

Première question, le club aimerait savoir l'état d'avancée sur l'évolution des travaux de la commission de travail, sur l'éventuelle sortie du bobsleigh, de la luge et du skeleton de la Fédération française des sports de glace, dont Romain Heinrich est le responsable. Je passe la parole à Michel Abravanel.

Michel ABRAVANEL

Ça va être assez rapide dans la mesure où je crois avoir répondu ce matin, dans l'intervention du Conseil fédéral, sur la situation de ces deux commissions, celle du BLS et celle du curling, pour laquelle, à ce jour, nous n'avons pas d'éléments nouveaux permettant de faire avancer le ou les dossiers.

Céline MOTHEs

La deuxième question : « Pourquoi ne pas avoir un représentant de chaque ligue dans la commission sportive nationale : bobsleigh, luge, et skeleton ? Cela permettrait une meilleure implication des clubs de chaque région dans le développement national ». À cette question, je vais vous répondre que la modification de la composition de la commission sportive de BLS passe par une modification du règlement intérieur. Actuellement, le nombre prévu de représentants des ligues est de trois issus de ligues différentes. Quatre ligues ont des clubs affiliés AURA, Grand Est, Ile-de-France et PACA, et les trois ligues pourraient donc avoir un représentant. Vu le nombre de clubs, rien n'empêche le Président de la CSN d'organiser des réunions avec tous les Présidents, s'il le



juge et quand il le juge utile. Et donc la troisième question : Dans la mesure où nous avons un concept permettant le développement du bobsleigh, de la luge et du skeleton, pourriez-vous autoriser l'autonomie de ces clubs afin d'avoir une liberté de décision ?

Michel ABRAVANEL

Je suis un peu surpris par la question, parce que dans la mesure où les clubs sont des structures juridiquement indépendantes, avec une personnalité morale, elles sont autonomes. Par contre, elles sont évidemment limitées par leur affiliation et le respect des statuts et du règlement intérieur de la ou des fédérations auprès desquelles elles sont affiliées.

Céline MOTHEs

Voilà pour les réponses. Entre-temps, plusieurs autres questions sont tombées. Une première de Monsieur Bertrand Mius : « Les 40 000 euros re-rentrent dans la fédération quelque part ? ».

Dominique RABBÉ

Non, ils ne rentrent pas, parce que l'on ne les touchera pas. Quelqu'un qui avait une licence Kid la saison dernière devrait normalement être obligé de prendre une licence fédérale. Il y a 20 euros d'écart entre la licence Kid, et la licence fédérale. Il y a à peu près 4 000 licenciés Kids, soit 80 000 euros. On a fait une extraction des licences Kids de l'année dernière, il y avait à peu près 50 % qui avaient leur première licence Kids. Donc ça fait 40 000 euros. Donc en fait, c'est 40 000 euros qui ne rentrent pas.

Céline MOTHEs

Ensuite, on a une question de Valérie Reininger par rapport à la formation : « Si j'ai bien compris, il n'y aura donc pas de BPJEPS l'an prochain ». Ça, c'est pour Frédérique Blancon. De la réponse découle son autre question qui est : « Quelles solutions un club peut-il alors utiliser s'il envisageait d'embaucher une patineuse souhaitant faire un BPJEPS en 2022 ? »
Merci.

Frédérique BLANCON

Oui, effectivement, il n'y aura pas de BPJEPS en 2022, puisqu'on prépare le CQP qui a les mêmes prérogatives sur l'animation et l'accueil des différents publics. Tout ça pourquoi ? Parce qu'un CQP est beaucoup moins lourd en temps, et également sur le plan financier, et que ce CQP nous permettra d'avoir des équivalents sur un BP, et d'avoir un BP allégé qui se passera beaucoup plus vite et qui sera moins cher également.

Céline MOTHEs

Il n'y a pas d'autres questions, simplement une remarque de Bruno Travail. Il s'agit d'un manque à gagner pour une licence Kid par rapport à une licence fédérale. Oui, effectivement, vous avez raison. Je ne sais pas s'il y a éventuellement d'autres questions. C'est vraiment le moment de les poser ici.

Valérie REININGER

Vous avez répondu en partie à ma question, il n'y aura pas de BPJEPS, mais est-ce qu'il faut que je vous contacte en aparté ? Quelle est la solution à employer, puisqu'en fait, du



coup, il y a un trou maintenant, entre les possibilités qu'on avait jusqu'à présent d'embaucher un futur entraîneur qui a envie de se former, et qui permet d'encadrer au club, le temps que le CQP se mette en place. Est-ce que vous avez une solution de plan B à me proposer ?

Frédérique BLANCON

Si vous avez un DEJEPS, il peut également faire de l'animation, de l'accueil, et de l'entraînement. Ça, c'est une possibilité. Ensuite, il y a les brevets fédéraux, mais effectivement, on ne peut pas les rémunérer. Le fait est qu'on ne peut pas s'engager sur un BP et un DE. C'est impossible, on n'est pas suffisamment nombreux, donc on ne peut pas le faire. Au regard de toutes les remontées que l'on a eues, il s'avérait qu'il valait mieux mettre en place un DE, donc c'est ce que l'on a mis en place, permettant l'entraînement. Maintenant, rien n'empêche au DE de faire également de l'animation. On sait qu'anciennement, les BE, les BE1 notamment, faisaient aussi bien de

l'animation que de l'entraînement. Le fait est qu'effectivement, comme on monte le CQP, on ne peut pas le rendre fonctionnel avant 2023.

Alexandra BOCH

Suite à la démission de Monsieur Candeloro, comment pensez-vous relancer le travail au sein de cette commission, sachant que si j'ai bien compris, il faut rendre une décision pour 2022. Et puis j'aimerais connaître un petit peu le point de vue de la fédération sur le sujet.

Frédérique BLANCON

Je vais répondre sur le point de vue, comme ça après, Michel, je te laisse aller dans le détail. Le point de vue de la Fédération est très clair, et très simple. Moi, j'attends juste des éléments objectifs pour qu'on puisse prendre une décision en interne, et qu'on puisse la transmettre au Ministère des Sports, à savoir si on reprend la délégation du BLS ou pas ? C'est la même question d'ailleurs pour le curling. Je n'ai aucun avis à l'heure actuelle. Je sais comment ça se passe au niveau de la DTN, et je sais exactement le nombre de licenciés, l'argent qui est mis pour le développement de ces sports, le suivi des sportifs de haut niveau, mais cela ne me suffit pas pour prendre parti. En fait, si vous voulez, il y a quelques personnes, que ce soit curling ou BLS, qui ont cette volonté de quitter la Fédération. Soit, moi je l'entends, mais je veux vraiment une représentativité de l'ensemble des acteurs de ces disciplines, et je veux des faits avérés et des éléments tangibles.

Michel ABRAVANEL

Sur le plan pratique, nous avons pris acte de la démission de Philippe Candeloro, pour autant, les deux commissions existent toujours. On attend toujours des conclusions ou des recommandations de leur part. Il y aura bien évidemment quelqu'un qui va être chargé de recenser ces propositions, de booster si nécessaire ces deux commissions, afin que début 2022, les membres du Conseil fédéral qui, à un moment ou à un autre, vont devoir se déterminer pour donner un avis au bureau exécutif, puissent donner cet avis en ayant des informations précises, plutôt que de faire ça simplement parce qu'ils disent : « On nous demande de voter pour ou contre, on ne sait pas pourquoi, donc on ne vote pas ou on vote n'importe quoi ».



Nathalie PÉCHALAT

Tout à l'heure, j'ai été quand même assez froide, mais l'objectif est vraiment de faire en sorte que ces disciplines, curling ou BLS, s'épanouissent au mieux. Si on m'explique qu'elles seront mieux à l'extérieur de la Fédération, je n'ai aucun problème avec ça.

Alexandra BOCH

Ce n'était pas du tout une question pour polémiquer, mais comme je l'ai dit au mois de décembre à Paris, Romain est à 8 mois d'une échéance olympique, donc je ne suis pas persuadée qu'il ait beaucoup de temps à consacrer à cette commission. Encore une fois, je pense que l'échange direct avec les clubs est vraiment important. Parce que j'avoue que la démission de Monsieur Candeloro, en 24 heures, j'ai vu passer des mails qui parlaient plus précisément de mes disciplines, et où j'avais vraiment la sensation d'être complètement écartée du débat.

Michel ABRAVANEL

Romain Heinrich nous a dit très franchement, il y a quelques semaines, qu'il était effectivement actuellement monopolisé sur sa préparation olympique, et qu'il n'avait pas vraiment eu la possibilité, le temps et la motivation nécessaire pour activer sa commission, et il nous a proposé de nous donner le nom d'un remplaçant pour prendre en charge cette commission. Il n'a pas encore eu le temps de le faire, je suppose qu'il va le faire, mais il n'est clairement pas question d'enterrer la commission. Encore une fois, le Conseil fédéral, pour prendre une décision, attend des propositions argumentées, claires et nettes sur l'ensemble du dossier, qu'il soit sportif, financier, modèle économique, avenir des sportifs, pérennité de la discipline, etc.

Alexandra BOCH

J'aurais peut-être aimé échanger à ce sujet avec quelqu'un du Conseil fédéral ou autres, même si j'en ai déjà parlé avec Romain. On n'est pas très nombreux dans le BLS, et on a parfois la sensation d'être un petit peu mis à l'écart des débats et des discussions.

Nathalie PÉCHALAT

Romain est responsable de cette commission, mais il peut très bien aller chercher des informations où bon lui semble, et au contraire, qu'il aille voir les connaisseurs, les experts qui sont sur le terrain, comme les Présidents de clubs. On n'est pas du tout restrictif. Dans sa préparation olympique, il peut déléguer ce sujet-là à qui le souhaite.

Michel ABRAVANEL

Il y a de nombreuses considérations techniques à prendre en compte, et les membres du Conseil fédéral ne sont pas fondamentalement des techniciens, en particulier des techniciens du BLS. Ce dont on a besoin, c'est d'avoir les avis des gens de la discipline parce qu'eux savent ce que c'est que le BLS, ce que cela coûte, ce qui peut se passer. Et à ce moment-là, le Conseil fédéral, lui, pourra prendre ses responsabilités en disant : « Les arguments qui nous ont été présentés vont dans un sens favorable ou défavorable à telle ou telle évolution, et nous y voyons tels avantages, ou tels et tels inconvénients, tels risques, telles potentialités ». Aucun blocage de ce côté-là. La seule chose qu'on souhaite, c'est que les informations nous viennent des gens du sérail, des gens de la discipline parce



qu'eux savent, et par l'intermédiaire d'un rapporteur animateur qui soit quelqu'un qui puisse relayer cette information vers le Conseil fédéral, et à exposer les conclusions de manière tout à fait objective, et avec du recul sur les événements.

Alexandra BOCH

Quoi qu'il en soit, je suis prête à échanger avec vous si besoin.

Michel ABRAVANEL

Pour l'instant, c'est Romain Heinrich qui continue à le faire, je vous invite donc à lever le petit doigt en lui disant : « Je souhaite le faire ». Je n'ai aucun souci là-dessus.

Alexandra BOCH

Romain le sait, mais encore une fois, je pense qu'aujourd'hui, il a d'autres priorités que celle-ci.

Michel ABRAVANEL

C'est noté.

Alexandra BOCH

Merci.

Céline MOTHEs

Merci beaucoup. Dernière remarque de Bruno Travail : « On a vu que la Coupe de France artistique junior B est programmée le même week-end que le Championnat du monde à Montpellier ». Effectivement, il y a pas mal d'embouteillages sur les week-ends, mais on va le faire remonter à la CSNPA, et voir si effectivement, il y a une possibilité de décaler cette Coupe de France.

Nathalie PÉCHALAT

La stratégie de la CSNDG a été justement de ne pas mettre de compétition en même temps que les championnats du monde. Ce n'est pas partagé par la CSNPA, en se disant qu'il ne faut pas bloquer tous les enfants parce que tous n'auront pas l'opportunité d'aller voir ce mondial. C'était une proposition supplémentaire. Je ne pense pas que le calendrier puisse bouger, mais je vous invite à vous tourner vers Élisabeth Louesdon pour voir ça.

Bruno TRAVAIL

Merci d'avoir pris en compte, la demande. C'était un peu un échange de clubs, dans l'intérêt aussi des officiels d'arbitrage, patineurs et clubs, pour que nous soyons tous un peu dans l'équité de pouvoir y participer, vu l'évènement assez rare de ce niveau-là en France. Je pourrai transmettre aussi à la CSNPA. Je sais que ce n'est pas facile de bouger les compétitions, étant moi-même organisateur parfois. Mais là, peut-être qu'il y a une petite réflexion à avoir. C'est encore une fenêtre possible en décalant un peu le championnat qui est prévu à Tours. Merci en tout cas pour les présentations depuis ce matin.

Jean-Marie MASSOT

C'est une bonne question, on va essayer de voir ce qu'on peut faire.



Céline MOTHES

On va s'arrêter là, on a épuisé l'ordre du jour. Merci à tous pour votre présence, votre attention, et je vais laisser le mot de la fin à Nathalie.

Nathalie PÉCHALAT

Merci Céline, merci à tous les intervenants de cette journée d'AG un peu particulière. Merci à tous ceux qui sont présents. Merci à Anthony Leroy, merci à Stéphanie Bouvier, à Dominique Petit et à vous tous, Présidents de Club, licenciés qui êtes derrière vos écrans. On va croiser les doigts et se dire que c'est la dernière Assemblée générale de cette manière, puisqu'on a tous envie et besoin d'échanger en réel, en présentiel. Donc je vous dis à bientôt dans une patinoire, sur une piste de glace quelle qu'elle soit. Bel été studieux à tous. Bonne reprise, bonne relance. On garde le contact et n'oubliez pas que nous sommes là pour vous, à vos côtés, dans une démarche commune de développer nos disciplines, et d'arriver à ce que chaque licencié en tout cas puisse développer ses objectifs qui ne sont pas forcément de devenir champion du monde, mais au moins de s'épanouir sur glace, tout simplement. Merci à tous et bon week-end.

Céline MOTHES

Merci, et à bientôt

La séance est levée à 14 heures 50

Nathalie Péchalat, présidente

Céline Mothes, Secrétaire générale